

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matières du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Littérature
& autres Remarques curieuses.*

AOUST 1735.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catho-
lique, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXV.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC,

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continuë d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Memoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 31. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 21. volumes en 42. parties, & continuë. Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 15. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 7. Tomes, 14. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliotheque Italique & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 12. Tomes 24. parties chactun.

LA CLEF DU CABINET⁷⁹

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou , Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

AOÛT 1735.

A R T I C L E I.

Qui contient quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.

I. **D**Eux extraits de Livres nouveaux dont nous faisons l'annonce un peu tard , étoient entre nos mains depuis quelques mois avec ceux inserés dans les Articles littéraires de nos deux derniers Journaux. Nous avons dit dans l'un (celui de Juin) ce qui nous a obligé à ne divulguer qu'alors ces Extraits : La même raison subsiste envers ceux-ci. L'un est celui d'un *Abregé de l'Anatomie du Corps humain* , qui est un in 12. en 2. vol. imprimé a Paris.

On y donne une description exacte des parties qui composent le corps humain avec leurs usages. Quoique le nom de l'Auteur ne paroisse pas sur ce *Traité* , tout le monde sçait que c'est Mr. Verdier , Chirurgien Juré de Paris.

Il n'y a eu qu'une voix parmi les maîtres de l'Art au sujet de cet ouvrage ; tous ont aplaudi au jugement que M. Winslow , si capable de donner sur cela le ton aux autres , en a porté en l'approuvant , lorsqu'il a dit que de tous les abrégés François , qui ont paru depuis un demi siècle jusqu'aujourd'hui , celui-ci est le plus conforme à la vraie Anatomie. Ce n'est pas un petit éloge , s'il est vray , comme on n'en sçauroit douter , qu'il y a bien de l'art à réduire un grand ouvrage sans lui rien ôter , & en gardant toutes les proportions.

M. Verdier , avant que d'entrer en matiere , explique avec beaucoup de précision & de netteté ; ce qu'on doit entendre par le terme d'Anatomie ; il donne ensuite une description exacte des parties du corps humain ; puis il nous apprend ce que c'est que fibre , membrane , os , cartilage , ligament , muscle , glande. Il observe que toutes ces parties solides renferment dans leur substance quelque liqueur ; qu'on pourroit donc les regarder comme autant de vaisseaux , qu'on ne donne ce nom qu'aux parties qui servent uniquement à la circulation , soit du sang , soit de la lymphe , & à celles qui sont destinées pour la filtration de certaines liqueurs.

On peut selon lui ranger les vaisseaux sous trois classes différentes , dont la premiere renferme les vaisseaux sanguins , distingués en arteres & en veines : la seconde , les vaisseaux lymphatiques : qui portent les mêmes noms , & la troisième , un genre de vaisseaux particuliers , appellés *secretaires* & *excretoires*. Tous ces differens vaisseaux , dont les propriétés & l'usage sont ici marqués en peu de mots , sont construits de maniere , qu'ils tendent toujours à se retrecir , & nous voyons leur capacité diminuer dans les animaux vivans , à proportion que la liqueur , qui y coule , occupe moins d'espace.

M. Verdier ajoute qu'on pourroit mettre aussi
au rang des vaisseaux les *nerfs* : „ car , dit-il ,
„ quoiqu'ils ne paroissent que sous la forme de
„ cordons formés de l'assemblage de plusieurs fi-
„ lets qui s'étendent suivant leur longueur , sans
„ aucune cavité aparente ; cependant presque tous
„ les Physiciens pensent que les differens filets ,
„ qui les composent , sont creux ; ou du moins
„ disposés de maniere à laisser couler à travers leur
„ substance un fluide spiritueux , qui vient du cer-
„ veau , du cervelet , & de la moëlle de l'épine.

De toutes les liqueurs , qui sont contenues dans
les vaisseaux , dont on vient de parler , la princi-
pale est le sang ; on doit même la considerer com-
me celle dont tous les autres , à l'exception du
chile , émanent , comme de leur source. Ces autres
liqueurs sont , la salive , la bile , le suc pancra-
tique , celui de l'estomac , des intestins , &c. Le
sang est composé principalement de trois parties ,
l'une que l'on appelle la *partie rouge* ; l'autre que
l'on nomme la *partie lymphatique* ; & la troisié-
me , qui est la *sérosité*.

Les Physiciens conviennent tous que le sang a
deux mouvemens ; le premier , qui lui est commun
avec tous les liquides en général , se nomme *mou-
vement de liquidité*. Le second qui est celui , par
lequel le sang est distribué du cœur à toutes les
parties par les arteres , & de toutes les parties au
cœur par les veines , s'appelle *mouvement progres-
sif , circulaire* , ou de *irulsion*. Plusieurs Physiciens
modernes en admettant une troisiéme sous le nom
de *mouvement intestin* , ou de *fermentation* ; ils lui
attribuent particulièrement la production des diffé-
rentes humeurs , qui se séparent par les organes ,
appelées *glande conglomérées* , & c'est de ce mou-

vement, qu'ils font dépendre la chaleur de toutes les parties du corps.

De tout ce qui vient d'être dit, il s'ensuit que le corps humain est composé d'une infinité d'organes de différente nature, & c'est la diversité, qui se remarque par ces organes; qui a donné lieu de diviser l'Anatomie en deux parties générales, sçavoir en *Osteologie*, & en *Sarcologie*; la première traite des parties dures; & la seconde, des parties molles; celle-ci a été subdivisée en *Myologie*, qui traite des muscles; en *Splanchnologie*, qui traite des visceres; en *Angiologie*, qui traite des vaisseaux, & particulièrement des sanguins; en *Neurologie*, qui traite des nerfs; & en *Adenologie*, qui traite des glandes.

Toute la première partie divisée en cinq Chapitres, & la première section de la seconde en deux Chapitres, composent le premier volume. Le second renferme les quatre autres sections. La *Splanchnologie* contient quatorze Chapitres, où il est parlé des envelopes générales du corps humain, de la peau, des poils, des ongles, de la graisse, des envelopes particulières au ventre inférieur, & de l'épiploon. Des secretions en général, des organes, qui servent à la digestion des alimens, de ceux qui servent à la génération dans les deux sexes, du fœtus & de ses envelopes, de la poitrine & de tout ce qu'elle renferme, de la tête, de toutes ses parties, & de ses organes.

L'Auteur en parlant de l'usage du cerveau, examine si les fibres medullaires, qui partent des glandes de la substance cendrée du cerveau, se continuent distinctes, & sans que leur cavité communique avec les fibres voisines dans le chemin qu'elles font, depuis leur origine jusqu'à l'endroit où les nerfs commencent? Ou bien, si ces fibres communiquent

muniquent entr'elles , en formant dans leur chemin un réservoir commun en maniere de corps spongieux , où elles se terminent pour y décharger les esprits qu'elles ont reçu des glandes , & duquel réservoir commun , nommé par quelques-uns *Emporium* , partent ensuite les filets , qui vont composer les nerfs ; de sorte que dans cette idée l'esprit animal qui vient du côté droit du cerveau , communique avec celui qui vient du côté gauche. La délicatesse des fibres , qui composent la substance medullaire du cerveau , ne permettant pas de les suivre dans leur route , on est obligé d'avoir recours à quelques experiences , qui puissent favoriser l'une ou l'autre de ces opinions , & M. Verdier en rapporte deux , qui paroissent favorables à l'opinion de ceux , qui admettent un réservoir commun pour les esprits animaux.

La premiere a été faite sur un chien , en lui emportant une portion assez considerable de la substance cendrée du cerveau , & qui malgré cela a conservé le mouvement dans toutes les parties de son corps. La seconde est fondée sur des cas arrivés à des personnes blessées au crâne , auxquelles une partie du cerveau a été emportée , sans qu'elles ayent été attaquées de paralysie dans aucune partie du corps ; or on ne peut guere , ce semble , continué l'Auteur , expliquer ce phenomene , sans admettre un réservoir commun , car dans l'extirpation , qui a été faite , un très-grand nombre de glandes ayant été détruites tous les filets nerveux , qui en partent , doivent manquer d'esprit , & en priver par consequent les parties , où ces filets nerveux vont se rendre. On peut donc raisonnablement conclure , de ce que le mouvement s'est conservé dans toutes les parties du corps , que ces esprits , qui n'ont pas cessé de couler ,

couler , ne pouvant venir des glandes , qui ont été emportées , ont détruit leur source d'un réservoir commun.

On dit peut-être qu'une même partie du corps recevant les fibres nerveuses de différens endroits du cerveau , elle peut conserver son action , lors même que quelques unes de ces fibres cessent de lui fournir les esprits , les autres peuvent suppléer à leur défaut ; mais on répond que chacune des fibres charnuës , qui composent le corps d'un muscle , recevant séparément son filet nerveux , tout le muscle ne sçauroit conserver son action , cette action devant nécessairement se perdre dans les fibres charnuës , qui répondent aux fibres emportées.

Les partisans de cette opinion disent que ce réservoir & les nerfs sont toujours remplis d'esprits animaux , & qu'il en coule sans cesse dans toutes les parties , puisqu'il s'en sépare toujours de nouveaux , qui remplacent ceux que le réservoir & les nerfs fournissent : ainsi cet écoulement ne discontinuë jamais pendant le cours de la vie : c'est une source qui ne tarit point , mais qui fournit inégalement , suivant la disposition du sang & des organes. Et quoique ces esprits animaux coulent continuellement dans nos organes , parce qu'ils sont poussés par ceux qui se filtrent dans les glandes , & par le battement des artères qui le distribuent en quantité au cerveau , il faut observer que malgré la rapidité de leur mouvement , la moindre cause suffit pour interrompre leur cours , parce que la force qui les oblige à descendre , est très foible , & par conséquent facile à être surmontée par les impressions que les objets , qui nous environnent , font continuellement sur nos organes. Mais à mesure que ces esprits animaux sont repoussés vers le cerveau , ils en ébranlent
les

Les fibres par une nécessité mécanique , & excitent en nous les sentimens de douleur & de plaisir , & toutes les idées qui s'impriment à notre esprit par la présence de l'objet ; parce qu'il paroît que le principe de nos sensations & de nos perceptions dépend de l'ébranlement de ces fibres ; & la diversité de nos sensations est une suite nécessaire de la diversité des organes , & de la manière différente , dont les objets agissent sur nous. Il y a même certaines organes , qui ont leurs objets particuliers , lesquels ne font point d'impression sur les autres. Ce sont ceux , qu'on appelle proprement les organes des sens , & dont on fixe d'ordinaire le nombre à cinq , à sçavoir la peau , pour la sensation du toucher ; la langue , pour celle du goût ; le nez , pour l'odorat ; l'œil , pour la vûë ; & l'oreille , pour l'ouïe. Nous avons jugé que cet endroit étoit un des plus propres pour donner une idée de la manière d'écrite & de raisonner de l'Auteur sur toutes les matieres , qui ont rapport à son sujet.

II. L'autre extrait qui se presente à rapporter , est encore d'un in 12. intitulé , *Voyage merveilleux du Prince Fanferédin dans la Romancie , contenant plusieurs observations Historiques , Géographiques , Physiques , Critiques & Morales , chez P. G. le Mercier à Paris.*

L'Inspection seule du titre qu'on vient de lire , fait voir ce que l'Auteur anonyme s'est proposé dans cet ingénieux ouvrage. Un voyage dans le pays des Romans si fréquenté de nos jours doit intéresser tout Lecteur , beaucoup plus que les relations des Voyageurs qui vont dans les quatre parties du monde , dans lesquelles il n'arrive presque point de changement. Car il n'en est pas de même dans la Romancie ,

wancie, c'est la région des enchantemens. On jugera de la différence par ce voyage. C'est en un mot une critique très-fine de ce qu'on appelle Romans.

Michel Cervantes, fameux Comedien François touché de pitié pour sa nation devenu toute Romancelque, à force d'outrer l'idée de la Chevalerie, avoit précédé l'Auteur dans le dessein de guérir les compatriotes; il n'a peut-être que trop réussi. Il est à présumer que la critique Françoisle pourra produire un effet plus heureux dans une nation trop sentée pour s'infatuier du faux merveilleux, & trop indulgente pour ne pas s'y livrer quelquefois au delà des bornes que lui marque la justesse & la droiture de son esprit.

Le prétendu Prince Fanséredin décrit d'abord son départ pour la Romancie, les motifs qui l'y engagerent, la longueur de ses recherches, les sentimens qui s'élevoient dans son cœur, la maniere enfin dont il se trouva transporté dans ce pays tant désiré; pas un mot en tout cela qui ne soit une critique, & qui s'écarte de son objet. Le voilà dans la Romancie. Surpris comme un aveugle-né qui ouvrirait les yeux pour la premiere fois, tous les objets lui paroissent nouveaux. „ C'étoient „ à la vérité des bois, des rivieres, des fon- „ taines; il distinguoit des prairies, des collines, „ des vergers. Mais toutes ces choses sont si diffé- „ rentes de tout ce que dans ce pays-ci nous ap- „ pellons du même nom, qu'on peut dire avec vé- „ rité que nous n'en avons que le nom & l'ombre, Cette description accompagnée de reflexions pleines de sens & d'agrément sur le détail des rarités de ce pays, le mene insensiblement à la peinture de ses habitans. Il trouve enfin des hommes: mais quels hommes! quelles mœurs! quelles modes! L'âge d'or n'en approche pas. Matière à critique nouvelle

& toujours voilée. D'un sérieux plaisant il arrive dans la forêt des aventures, Autres objets singuliers. Il vient à bout de reveiller un Prince enchanté, qui devient alors son Enée ou son Achate, & qui ne le quitte plus. C'est par ses soins qu'il est instruit de tout ce qui concerne la Romancie ; c'est avec lui qu'il fait tout le voyage : il partage avec lui mille aventures & mille spectacles étonnans dont nous n'indiquerons que peu de traits. Le guide devenu l'ami de son libérateur lui apprend d'abord la langue Romancienne , au moyen d'un petit Dictionnaire extrêmement curieux & raisonnablement satyrique ; il ne contient que peu de regles. Car la fécondité de cette langue résulte de son indigence même. Le nouvel élève dans la Romancie apprend ce que c'est que la haute & la basse , l'ancienne & la nouvelle : mille choses curieuses & intéressantes. Il éprouve la maladie des baillemens , maladie qu'on ne peut guérir qu'en changeant d'air. Il voit les bois des amours, & les tables banales de leur langage. Il est instruit de la variété des voitures , des lettres Romanciennes pour la commodité des voyageurs, de trente - six formalités préliminaires qui doivent précéder les propositions de mariage , de ce qu'on nomme les grandes épreuves , enfin de tous les usages & de toutes les loix irrévocables du pays. Tous sujets, comme l'on entrevoit , qui donnent lieu à de plaisantes malices. Les deux Romanciens entrent dans une espece de Ville, semblable à une foire. Elle est habitée par des ouvriers Romanciens de toute espece. Il y a des enfileurs , des souffleurs , des brodeurs , des ravaudeurs , des enlumineurs , des faiseurs de lanternes magiques , des montreurs de curiosité , des baladins, &c. Il n'est pas difficile de deviner que les ouvriers sont les Auteurs Romanciens. „ Nous appellons ici *enfs-*

» leurs, des ouvriers qui sont assez communs depuis
 » un tems. Ces gens-là assemblent de divers en-
 » droits une vingtaine ou une trentaine de petits
 » riens, qu'ils ont l'adresse d'enfiler & de coudre
 » ensemble ; & voilà leur ouvrage fait. Les *souf-*
 » fleurs au contraire ne prennent qu'un de ces pe-
 » tits riens ; mais ils ont l'art de l'enfler & de l'é-
 » tendre en le soufflant, &c.

Tout ce Chapitre mérite d'être lu , & plus en-
 cote le suivant. Il décrit l'arrivée d'une grande flote
 d'armateurs ou de Romans personifiés , une espece
 d'aréopage d'hommes & de femmes , dont une
 grave matrone est la présidente , le jugement que ce
 tribunal porte des armateurs qu'on oblige à s'y pré-
 senter , les procédures, les plaidoyers & la senten-
 ce. Un nouveau débarquement donne lieu à la con-
 clusion , c'est-à-dire, à un Roman commencé &
 terminé en trois jours par un double mariage de
 la sœur du Prince Fanférédin avec le Prince des
 Enchantés, & de la sœur de celui-ci avec le Prince
 Auteur de ce livre. Car la *catastrophe lamentable*
 qui finit l'ouvrage est un songe de ce Prince qui
 redevient M. de la Brosse , comme il trouve son
 ami redevenu M. des Mottes.

III. Pour diversifier un peu les choses, je mets
 devant les yeux de mes Lecteurs une piece en
 vers toute spirituelle & toute ingénieuse ; elle est
 suivie d'une allusion à l'honneur de l'Immaculée
 Conception. Un Journal écrit ailleurs la déjà ren-
 fermé, j'ai crû en devoir autant faire.

ISRAEL témoin paisible des
playes d'Egypte.

I.

L Oin de ces fertiles valées
Où le Jourdain roule ses eaux ,
Jusqu'à quand Tribus exilées
Serons-nous le joüet des maux ?
Et Toi du Peuple saint l'azile,
Grand Dieu , vois-tu d'un œil tranquille
Nos mains aux fers , nos yeux en pleurs !
N'es-tu donc plus qu'un vain refuge ,
Et non le Dieu qui voit , qui juge ;
Et qui frappe les oppresseurs ?

2.

Ainsi sur ces rives ameres
Le Nil ouït plus d'une fois
Israël au Dieu de ses peres
Adresser sa plaintive voix :
Viens , disoit-il , & si ta gloire
Doit à ton peuple la victoire ,

Roi

Roi des Rois, rends - nous triomphans ;
 Si le nom de Pere a des charmes ,
 Pour des Oufelins prends les armes ;
 Ces Oufelins font tes enfans.

3.

Crois-tu donc que ton Dieu sommeille ?
 Non , Ifraël, il ne dort pas :
 A tes cris il prête l'oreille ,
 Il marche , & la mort fuit les pas.
 L'Eternel * vole à ta défenfe :
 Un homme armé de fa puiffance
 Vient d'être fait le Dieu † des Rois ;
 Et la nature affujettie
 Eprovera dans ta fortie
 Que rien ne refifte à fes loix.

4.

Je le vois ce vengeur lever ,
 Qui fonde les reins & les cœurs
 Prendre la coupe de colere
 Dont il enivre les pecheurs.
Qui est mifit me ad vos.
Conftituite Deum Pharaonis. } Exod.

Dès que sur eux la main lassée

Du haut du Trône l'a versée ,

Le tems de la pitié n'est plus ,

Mille genres d'affreux supplices

Les livrent avec leurs complices

A mille regrets superflus.

5.

Déjà dans la main de Moïse

La coupe terrible a passé.

L'Egypte à ce mortel formée

En lui trouve un Dieu courroucé.

Jaloux de servir sa vengeance

Cent fleaux dans l'obéissance

N'attendent que l'ordre fatal ,

O ministres épouvantables !

O Juge , ô tourmens redoutables !

Juste Ciel , j'entends le signal !

6.

Prés de toi , Grand Dieu , la poussière

Peut-elle encore avoir accès ,

Attends : du vin de ta colere

Suspend les tragiques effets.

A l'aspect de ce noir orage,
 Si Pharaon pleuroit sa rage,
 Et son aveugle impiété,
 Ses pleurs... Mais non, le frenetique
 Des Rois de la brûlante Afrique
 Surpasse encore la dureté.

7.

Le Nil frappé soudain se change :
 Un sang infect comble ses bords.
 Le fleuve effrayé, sur la fange
 Voit par milliers ses hôtes morts.
 Quels escadrons couvrent la terre ?
 De vils insectes font la guerre
 Au Rival du Dieu des combats,
 Il craint leurs épaisses cohortes :
 C'est Dieu seul qui les rend fortes,
 C'est ce Dieu seul qu'il ne craint pas.

8.

Cieux trop bravés sur ce rebelle,
 Déchargez des coups plus puissans ;
 Tonnez. frappez peste cruelle.
 De troupeaux, de peuples, les champs.

Uloetes ;

Ulcères , grêles , foudres , orages

Venez ſignaler vos ravages.

Soleil retires ton flambeau.

Anges volez aux yeux des Peres ,

Faites paſſer du ſein des meres

Leur premier né dans le tombeau,

9.

C'en eſt fait , l'Egypte éplorée

N'eſt plus qu'un theatre d'horreurs.

Geffen , plus heureuſe contrée ,

Eſt à l'abri de ſes fureurs

Conſoles par tes vaines larmes ,

Tyran. Jacob voit ſans allarmes

Pleuvoit tant de fleaux divers.

Un Dieu rend Jacob intrépide ,

Et fait par le glaive homicide

Dans ta chute tomber ſes fers.

A L L U S I O N .

Souſtraite ſeule au dur empire
Dont tout mortel naît le ſujet :

Vierge , des accords de ma lyre

Ton privilege fut l'objet.

G

Pecheur

Pecheur même avant que de naître
 L'homme meurt dès qu'il reçoit l'être.
 Tu reçus l'être sans mourir.
 Comment la playe héréditaire
 Eut-elle osé blesser la mere
 Du Dieu qui venoit nous querir ?

VI. *Les Tenebres* sont le mot de la dernière Enigme.

E N I G M E.

JE te prends par le nez, incorrigible yvrogne,
 Et par mainte tentation
 Je suis prochaine occasion
 D'un péché qui rougit ta trogne.

Tu ne me connois point qu'en jouissant de moi ;
 Je suis une énigme pour toi :
 Pour le Lecteur aussi je crains qu'il ne devine
 Que je suis la liqueur divine.

Je suis comme le vin souvent pernicieux ,
 Pour être trop délicieux :
 Dans un Palais de verre ainsi que lui j'habite ,
 Par ma couleur vermeille ainsi que lui j'inquite.

Mais n'étant pas une liqueur
 Et n'ayant pas en moi cette vive chaleur
 Qui ranime souvent les ardeurs d'un cœur tendre ,
 Je ne suis pas le vin , l'on ne peut s'y méprendre.

ARTICLE,

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **D**Epuis l'avis reçu que la Cour de Londres alloit envoyer une Escadre de 25. Vaisseaux de guerre à Lisbonne, celle de Madrid a fait redoubler les préparatifs de guerre en toute diligence tant sur les frontieres de Portugal, que dans ses Ports, où l'on arme tous les Vaisseaux qui sont en état de servir : Elle fait toujours défilér des Troupes vers l'Estremadoure pour se joindre à l'Armée qu'on y forme, aussi-bien que des munitions de toute sorte : On leve plusieurs nouveaux Regimens, deux desquels commandés par le jeune Duc d'Arcos & le fils du Marquis de Villena, sont déjà complets ; & deux Gentilshommes Catalans doivent lever 6000. Miquelets, lesquels, en cas de besoin, seront aussi envoyés sur les frontieres de Portugal : Ils avoient fait au Roi il y a quelque-tems la proposition de lever ce Corps de Miquelets ; & le Roy, suivant plusieurs Lettres, doit avoir accepté cette offre.

II. On apprend déjà l'Escadre Angloise arrivée sur les côtes de Portugal. Elle donne de l'attention à toute l'Europe. Mais si l'on s'en tient aux insinuations faites par le Ministre Britannique à Madrid, qu'elle n'est point envoyée pour favoriser des desseins que S. M. Portugaise pourroit avoir conçus contre l'Espagne, on n'en doit attendre aucun effet dans les broüilleries presentes des deux Cours. Mr. Patinho, Secrétaire d'État, a néars-

moins écrit le 8. Juin à ce Ministre, qui est Mr. Keene, une Lettre pour lui représenter les mauvaises conséquences qui peuvent résulter de cet envoi. Le Lecteur, verra, sans doute, volontiers la teneur de cette Lettre que voici :

Traduction d'une Lettre écrite par Mr. Patinho, Secrétaire d'Etat du Roi d'Espagne, à Mr. Keene, Ambassadeur d'Angleterre à Madrid.

M O N S I E U R,

J'Ai fait rapport au Roi de la prompte résolution que vous m'avez communiquée, & que Sa Maj. Britannique a vûit prise d'envoyer une nombreuse Escadre de Vaisseaux de guerre les plus considérables vers le Port & Côtes de Lisbonne, pour les garantir de toute attaque, & pour assurer l'arrivée de la Flote du Brezil, à quoi la Nation Angloise étoit beaucoup intéressée, comme aussi pour protéger le Commerce : J'ai fait aussi rapport des droites intentions de Sa Maj. Brit., & que ledit envoi de l'Escadre n'avoit d'autre objet que le susmentionné, bien loin de vouloir par-là autoriser & animer le Roi de Portugal à commettre des insultes qui ne seroient pas à tolérer, S. M. Brit. engageant sa parole Royale que son intention n'est aucunement de fomentier la moindre mésintelligence, & qu'il falloit comprendre par les termes les plus expressifs dont vous vous êtes servi, que la sincérité de Sa Maj. Britanique étoit sans égale.

Le Roi connoît dès à présent qu'il ne doit pas hésiter sur la foi indubitable des insinuations si solennelles, & il convient qu'elles valent des démonstrations sans réplique, pour éloigner tout soupçon qu'auroit pu reveiller la considération du tems dans laquelle

la forte résolution susdite a été prise. Mais nonobstant les bons offices que vous avez, Monsieur, offerts en dernier lieu au nom de S. M. Brit., & la réponse favorable & pleine d'attention que vous avez obtenue de la propre bouche de L. M. ; comme il vous est mieux connu qu'à aucun autre, que toute résolution à prendre contre le Roi de Portugal, sera encore laissée en suspens, outre la confiance particulière que S. M. a toujours témoignée généralement dans les affaires les plus importantes pour l'arbitrage de M. S. Brit., il a paru pourtant nécessaire à Sa Majesté de m'ordonner de vous représenter les mauvaises conséquences qui résultent de la résolution susdite, au préjudice de ses Sujets, de toute l'Europe, & de la tranquillité publique.

On équipe à Cadix la Flote pour la Nouvelle-Espagne, dont la cargaison consiste dans des Marchandises que fournissent toutes les Nations qui se conforment dans l'Alliance qui subsiste entre l'Espagne & l'Angleterre, & n'ont point la moindre inquiétude sur ce qui pourroit occasionner leur ruine totale en perdant leurs effets : Aussi-tôt que les Commerçans apprendront le bruit, je ne dis point de l'arrivée de l'Escadre Angloise sur les côtes de Portugal, mais seulement de la résolution prise de l'envoyer : Tous les esprits se mettront en mouvement, & chacun tâchera de retirer son bien, lequel étant mêlé avec les sommes empruntées & converties en Marchandises, on ne pourra pas aussi-tôt le ravoir, d'où s'ensuivront infailliblement des plaintes qu'on entend déjà des principaux négocians, non seulement en Espagne, mais aussi en France, en Angleterre & en Italie, de sorte qu'ils choisiront pour moindre inconveniens de suspendre l'envoi de leurs Marchandises cette année, & de perdre les profits considérables qui nourrirent le trafic de toute l'Europe. Pour appaiser cette émo-

tion générale, il ne suffira pas que le Roi assure les Marchands de la sacrée parole de Sa Maj. Britan. & de l'accompagner de la sienne propre, puisque plus qu'on se servira de grandes & éclatantes assurances, plus grande sera la fermentation que causera dans les esprits l'effet incertain qu'on peut attendre du moyen dont on se sert; & il n'y aura point de raisons qui tiendra pour les persuader que l'Escadre de Sa Maj. Brit. n'est pas destinée pour empêcher la sortie de la Flote de Cadix; on peut la surprendre en chemin, & il ne suffira pas de leur offrir une escorte de Vaisseaux de guerre en nombre égal ou supérieur, puisqu'ils ne croiront aucune sûreté aussi réelle que celle de voir le danger éloigné.

Je ne m'étendrai pas sur la reflexion, combien il doit être sensible aux Sujets de Sa Maj. de voir entrer dans les Ports de son Royaume les Vaisseaux de la Nation Angloise avec la liberté que leur fournit l'amitié du Roi, & la protection d'une Escadre si puissante & voisine, sans qu'aucun Vaisseau Espagnol ose naviger pour ne point se risquer soi-même & sa Cargaison.

Ce qu'il y a de plus, est que ces inquiétudes ne laisseront pas que de pénétrer dans les endroits les plus éloignés de l'Amérique Espagnole, sans qu'on puisse prévoir à quoi se détermineront ses Habitans, lorsqu'ils apprendront que le voyage de la Flote a été suspendu, ou hazardé, puisque vous savez bien, Monsieur, le tems qu'il faut pour convaincre & châtier les transgresseurs ou interprètes des ordres du Roi & le dommage qui entretiens en résultera.

Sur tout, il seroit encore plus sensible, s'il arrivoit que les désordres ou accidens que cette nouveauté peut causer, fussent attribuez avec artifice à une autre origine, que celle qui en est la véritable.

Le Roi m'a ordonné de vous exposer tout ceci, pour

qu'en le faisant sçavoir à S. M. Brit., Elle puisse connoître la sincérité avec laquelle S. M. répond à celle que S. M. Brit. lui a témoignée, & pour que S. M. Brit. veuille peser si l'utilité de l'expédition & du séjour de l'Escadre sur les côtes de Portugal peut être préférable aux maux ausquels elle donne occasion, puisque moyennant l'acceptation de la médiation de la France, il n'y avoit point d'hostilité à craindre sur les côtes de Portugal, ni sur ses confins, la seule susdite médiation amiable de la France, ou celle même de la Grande-Bretagne pouvant les prévenir. Je suis, &c.

III. Quelle que soit l'intention de la Cour Britannique dans l'envoi de l'Escadre, mentionnée dans la Lettre qu'on vient de rapporter, il est toujours à présumer que l'Espagne, à moins d'y être forcée, n'agira point hostilement contre le Portugal, qu'elle ne puisse faire revenir des Troupes de l'Italie. On n'est ainsi pas plus en état d'exposer quelque chose de cette nouvelle désunion que le mois passé; & à quelques préparatifs près que fait aussi le Portugal, il n'y a rien de nouveau qui se présente de ce Royaume, puisqu'on ne pénètre rien dans les conférences qui sont journalières des Ministres de Sa Maj. Portugaise, avec celui d'Angleterre qui est à Lisbonne. C'est donc sur des considérations qu'il faut se rabattre dans cette conjoncture critique; considérations que l'expédition de la Flotte de la Grande-Bretagne occasionnent. Des papiers publics nous en ont montré, qu'un Recueil tel que celui-ci ne doit pas rejeter. La crainte d'un dérangement de Commerce, paroît en partie les avoir enfançées. Au reste quelles qu'elles soient, je les raporte préférentiellement à d'autres pièces qui m'ont paru moins intéressantes, & c'est ici le lieu de le faire: Elles sont dans les mêmes principes que la Lettre de Mr. Patinho.

C O N S I D E R A T I O N S.

Lorsque Sa Maj. Britannique eut pris la résolution d'envoyer une nombreuse Escadre de Vaisseaux de guerre sur les côtes du Portugal, elle prévint avec sagesse que cette démarche donneroit de l'inquiétude aux Puissances avec lesquelles Elle vit jusqu'à présent dans un état de concorde & d'amitié, sur-tout à l'Espagne qui se trouvoit dans des circonstances délicates avec la Couronne de Portugal. Le Roi de la Grande-Bretagne eut soin de la prévenir sur cet armement, & de l'assurer par Mr. Keene son Ministre à Madrid, que l'Armée navale que l'on équipoit dans les Ports d'Angleterre, n'avoit d'autre but que de tenir libres les côtes de Portugal, & d'empêcher que l'Espagne & ses Alliés n'atraquassent la Flotte du Brésil, sur laquelle la Nation Angloise avoit un gros intérêt. Ce Monarque s'expliqua là-dessus de la manière la plus expressive, & engagea sa parole Royale, en des termes qui ne laissoient aucun prétexte de douter de la parfaite sincérité de sa déclaration.

D'un autre côté la Cour Britannique eut tout lieu d'être satisfaite de la manière dont Sa Maj. Cath. écouta les offices que Mr. Keene eut ordre de lui faire des bons offices du Roi son Maître, pour étouffer dès sa naissance une querelle qui sembloit menacer l'Europe d'une guerre générale, dans un tem^s où l'on se croyoit à la veille de lui rendre une paix universelle. Il ne faut point douter que ce Ministre n'ait fait sçavoir à la Cour les dispositions favorables où il avoit trouvé celle de Madrid. Ce seroit juger mal de l'équité du Roi de la Grande-Bretagne que de soupçonner qu'il ait pû trouver mauvais que la médiation de Sa Maj. Très-Christienne

cienne ayant été offerte & acceptée, avant toute autre offerte, Sa Maj. Cath. ait eu le ménagement qu'elle devoit en cette occasion à un Roi de France son Allié, son neveu, & dont tout le monde connoît la modération & l'équité.

Il y avoit tout lieu de croire que cette médiation déjà acceptée, garantissoit suffisamment le Portugal de toute hostilité du côté des Armées d'Espagne. La maniere dont S. M. Cath. s'est toujours expliquée sur ce sujet avec le Ministre Anglois, ne laissoit aucun lieu aux moindres soupçons d'équivoque. Le Roi de la Grande-Bretagne a par devers lui des preuves bien nettes & très-souvent repetées de la déference que Sa Maj. Cath. a eüe pour ses sentimens en matiere de pacification.

Il y a même quelque chose de bien plus fort. Mr. Keene se souvient, sans doute, qu'étant à l'Audience du Roi Catholique, & presentant les bons offices du Roi son Maître, Sa Maj. Cath. l'assura de sa propre bouche " que de sa part on ne feroit
„ aucune hostilité ni par mer ni par terre, par
„ égard pour la médiation du Roi de France, qu'elle
„ avoit déjà acéptée. „ Quand même ce Ministre l'autoit oublié, les Lettres subsistent, par lesquelles il mandoit cette promesse à la Cour, qui les reçut avant le départ de la Flotte pour le Portugal, & avant celui du Roi de la Grande-Bretagne pour Hannover.

Ce fait incontestable étant posé, il est aisé d'en conclure, que le Portugal dans les circonstances où l'on étoit, ne risquoit rien; que la Flotte du Brésil aussi-bien que le reste du Royaume étoit à couvert de toute insulte par les égards du Roi d'Espagne, par la médiation de la France, & par les bons offices des Puissances Maritimes.

Tout cela conduit de soi-même à une réflexion
for

fort naturelle. Il n'étoit donc ni nécessaire, ni même utile, que la Grande-Bretagne fit, à grands frais, un armement si considérable pour défendre un Allié qui ne couroit aucun danger, & à qui les bons offices des Amis mutuels procuroient déjà une sûreté suffisante. Plur à Dieu que cet armement ne fût qu'inutile ! Mais on ne pouvoit rien exécuter de plus préjudiciable au Commerce de toute l'Europe, par les tristes suites qu'il aura, même contre l'intention de ceux qui l'ont souhaité & procuré. Cet objet mérite d'être un peu développé.

Dans le tems que ce dessein a été formé, on étoit occupé à Cadix à équiper la Flotte pour la Nouvelle-Espagne. Chacun sçait que la charge qu'elle y porte, est un dépôt auquel toutes les Nations s'empressent de contribuer & de prendre quelque intérêt, pour avoir part aux grands profits que produisent les retours des capitaux qu'on y a employés. Un des plus grands motifs de la confiance qu'ont les peuples à mettre leur bien dans cette sorte de négoce, c'est la bonne intelligence qu'ils voyent entre les Cours Espagnole & Britannique. Persuadés qu'ils n'ont rien à craindre pour leurs effets que les vents, les tempêtes, & les autres accidens de la mer, ils se livrent avec moins d'inquiétude & de réserve à un Commerce dont ils connoissent les grands avantages. Ceux qu'ils en retirent influent sur les autres parties du négoce à proportion ; & les choses demeurans en cet état, il se fait une heureuse circulation de biens en Espagne, & chez toutes les Nations où le Commerce est florissant. Mais il est du Corps politique, comme du Corps humain. Dès que la circulation s'arrête en quelque partie considérable, la langueur, & même les maladies aiguës ne manquent point de survenir.

La Flotte de Cadix se préparoit à l'ordinaire ; chacun se dispoſoit à charger les riches Marchandiſes qu'il s'eſt procurées, ou par des échanges, ou par ſon argent comptant, ou par des emprunts. Tout à coup on y apprend qu'une Armée navale s'équipe dans les Ports d'Angleterre, & va couvrir la mer le long des côtes de Portugal. A cette nouvelle le Négociant s'effraye : La confiance s'évanouiſſit : Chacun ſonge à mettre ſon bien en ſûreté. Perſonne ne veut expoſer ſon capital ſur des Gallions, qui peuvent être attaqués en allant, ou en revenant. On aime mieux garder ſon bien dans les magazins, & courir les riſques du dépéreiſſement des marchandises : On renonce aux eſpérances du retour qui enrichiroit, plutôt que de ſe hazarder à un événement qui ruineroit le Négociant ſans reſſource.

La crainte ſe communique, & par une émotion contagieuſe, un négoce qui eſt l'ame de celui de toute l'Europe, perd lui-même ſa vigueur ; & ſa langueur entraîne celle de toutes les branches qui lui ſont ſubordonnées. Ajoutez que ceux qui, pour fournir aux envois, ont emprunté de groſſes ſommes, les ont employées ſelon leurs lumières. Les Marchandiſes ſont achetées : Elles ne partent point : Ils ne peuvent donc faire les remboursemens auxquels ils ſe ſont obligés. Des circonſtances auſquelles ils n'ont eu aucune part, les réduiſent à des banqueroutes éclatantes. Ils entraînent par leur chute celle de bien d'autres Négocians, non ſeulement d'Eſpagne, mais encore de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Italie, &c. qui malheureusement ſont frappés du contre-coup.

Voilà, ſans doute, un grand objet, & bien digne d'attention. Mais ce ne ſont point encore là les ſeuls déſordres qui peuvent naître de cet armement. La
bonne

bonne intelligence entre les Couronnes d'Espagne & de la Grande-Bretagne, ne cessera point pour cette saison. On l'espère. Sa Maj. Catholique persuadée de la sincérité d'un Monarque qui lui a fait expliquer ses intentions, en connoît la pureté, & ne concevra aucun ombrage d'une Flotte, uniquement destinée à ôter les obstacles, ou à prévenir des incidens qui pourroient rendre la paix plus difficile, & allumer le feu de la guerre qui n'est déjà que trop viv. On y consent : Mais cette persuasion où sera le Roi d'Espagne rassurera-t-elle les Intéressés, calmera-t-elle leurs allarmes ? Il aura beau leur dire qu'il a la parole royale de Sa Maj. Britannique, y joindra encote la sienne, offrir même aux Vaisseaux un aussi nombreux envoi. Rien ne ramenera des Négocians effrayés. Ils ne voudront point s'exposer aux risques d'une attaque, ni aux succès douteux d'un combat.

Mais quel effet cette Armée navale produira-t-elle dans les Provinces maritimes d'Espagne ? De quel œil y verra-t-on entrer dans les Ports que l'État de Paix tient ouverts à la Nation Angloise, une Flotte, amie tant que l'on voudra, mais qui vient néanmoins avec tout le formidable appareil qu'auroit une Flotte ennemie ? Les Espagnols verront les Vaisseaux Anglois entrer librement dans leurs Ports, pendant que leurs Barques marchandes n'oseront presque se mettre en mer, ni faire la moindre traversée, de peur de quelque insulte imprévûe. En quel état sera pour lors le commerce maritime d'Espagne, & par contre-coup celui des Nations qui y trafiquent ?

Quel bouleversement l'expédition de la Flotte ne causera-t-elle point dans les affaires des particuliers de tout Pays ? Comment leur persuadera-t-on, qu'elle n'est là que pour favoriser les négociations

ciations entamées , afin de tranquiliser le Portugal ? Ne croiront-ils pas plutôt que c'est le prélude d'une rupture éclatante entre l'Espagne & la Grande-Bretagne ? Dans ce préjugé , ils se hâteront de retirer d'Espagne leurs effets avec précipitation , ce qui donnera lieu à une extrême confusion , & à un dérangement presque universel , d'autant plus que le commerce d'Espagne s'étend chez toutes les Nations de l'Europe.

Allons plus loin. Leurs Majestés Catholique & Britannique savent par expérience combien il leur est difficile de contenir toujours leurs Sujets de l'Amérique dans l'exacte observation des Traités qui limitent la nature & les lieux de leur commerce. Quand les habitans de la Nouvelle Espagne verront que les Gallions qu'ils attendent ont été retardés , ou que leur voyage est remis à l'année prochaine , quelles pensées n'auront-ils pas sur l'état des affaires générales de l'Europe ? S'ils apprennent que , malgré les craintes des négocians , qu'il n'est pas possible de leur dissimuler , on ne laisse pas de hasarder le voyage , quelles inquiétudes n'auront-ils pas tant pour l'arrivée de ces Gallions , que pour leur retour ? Qui peut prévoir les fausses mesures qu'ils sont capables de prendre dans un état aussi incertain , aussi violent que celui-là ? Ces désordres sont néanmoins d'autant plus déplorable , que les remèdes qu'on y peut apporter viennent trop tard , à cause de la distance des lieux.

Les intentions du Roi de la Grande-Bretagne ne tendent qu'à rendre le calme à l'Europe. Il l'a protesté solennellement. On doit l'en croire sur sa parole Royale. Cependant tout bien examiné il se trouve au bout du compte , que les mesures que l'on prend pour finir , ou du moins pour
diminuer

diminuer les troubles, ne sont propres qu'à les augmenter. Pour assurer le commerce du Portugal, qui n'étoit menacé d'aucun danger prochain, on lui facifie celui de plusieurs Nations: Et d'un danger particulier très-éloigné, on en fait un mal present & général.

Mais, dira-t-on, il s'agissoit d'appuyer une paix que l'on veut maintenir entre deux Couronnes animées l'une contre l'autre. A cela il est aisé de répondre, que, si l'on a agi par ce motif, tout cet appareil de Flotte n'étoit rien moins que nécessaire, & qu'il est à pure perte. Il est même aisé de démontrer, que cette Flotte fait plus de mal que de bien aux négociations pacifiques. Un Gentilhomme Portugais, dont le caractère n'est pas bien clair, Ministre pourtant, si l'on veut, fait commettre de gayeté de cœur un crime de leze-Majesté dans la Capitale d'Espagne, sous les murs d'une maison Royale. On se saisit des criminels, dont il dit qu'il a retiré la protection. Le Roi de Portugal, par un premier mouvement d'équité, délavoue d'abord l'action de son Ministre; & sur l'instigation de quelqu'un, peu instruit de la véritable gloire des Souverains, ce Prince changeant de pensée tout-à-coup, consent à flétrir le caractère d'Ambassadeur dans la personne de celui d'Espagne, sous le spécieux prétexte de représailles, comme s'il y avoit quelque proportion entre le rang & l'état de ces deux Ministres. Après cette levée de bouclier, la Cour de Lisbonne cherche à animer toute l'Europe contre l'Espagne: Elle tâche d'inspirer par tout la frayeur dont elle est saisie. Dans ces circonstances, elle eût prêté les mains à une négociation pacifique. Le Ministre Anglois à Madrid sçait aussi-bien que personne que S. M. Cath. n'avoit nulle disposition

à abuser de la supériorité de ses forces. Pour peu qu'elle en eût eu la volonté, qui l'eût empêché de tomber tout-à-coup sur le Portugal avec les Vaisseaux de guerre qui étoient à Cadix, & avec les Troupes que S. M. avoit dans les Provinces frontières, & auxquelles le Roi de Portugal n'avoit aucune Armée à opposer ? Alors rien n'eût arrêté les Troupes d'Espagne jusqu'à Lisbonne. Il n'y a eu que la circonspection de S. M. Cath. qui a sauvé le Portugal d'une irruption de laquelle il n'étoit nullement en état de se garantir.

Pour rétablir la bonne harmonie, le Portugal n'avoit besoin d'autre expédient que de prendre des sentimens de modération & d'équité. Cela suffisoit avec un Roi tel que Philippe V. Mais la Flotte Britannique change bien les choses. Le Roi de Portugal se sentant un appui si considérable, grossira ses prétentions. S'il demande qu'on lui fasse les réparations qu'il doit lui-même à la Majesté d'un grand Roi, qui a été offensé à la vûe des deux Capitales, où en sera-t-on ? Qu'arrivera-t-il ? Que la paix sera plus éloignée qu'auparavant; & que d'un mal dont le remede se presentoit comme de soi-même, on aura fait un mal incurable, & dont les suites seront plus à craindre que le mal.

Telles sont les reflexions auxquelles ont donné lieu en Espagne la Flotte Angloise; Reflexions sur lesquelles un chacun pourra former les siennes.

IV. Journallement des Couriers venans de Lombardie à Madrid, y apportent des dépêches du Duc de Montemar, qui donne part à la Cour des progrès des Alliés dans cette Région. Cet article n'est pas pour en faire le narré, puisque c'est le principal objet du suivant.

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en I T A L I E , depuis le mois dernier.

I. **L**A jonction des Espagnols à l'Armée de France & de Piémont, les grands mouvemens de cette Armée & de celle de l'Empereur, campées toutes deux à peu de distance l'une de l'autre; ces circonstances décrites dans nos derniers mémoires indiquoient une action prochaine, ou quelque autre événement considérable. L'effet qui en a suivi, après beaucoup d'autres démarches, des mesures bien concertées, des feintes mises à propos en œuvre, c'est la retraite sagement exécutée des Impériaux, qui sont à présent sur les frontières du Tirol. Campés à Ostiglia où nous les laissâmes le mois passé, ils y restèrent depuis le 2. Juin jusqu'à la nuit du 11. suivant, que Mr. le Comte de Kônigsegg jugea à propos de quitter ce poste, & d'aller camper à Governolo le long du Mincio, pour être mieux en état de regler ses mouvemens sur ceux de ses ennemis. Le Comte de Neipperg, qui, à l'arrivée de l'Armée Impériale à Ostiglia, étoit resté dans le Seraglio avec onze Baraillons, cinq Regimens de Cavalerie, & quelques Croates, sortit aussi de ses postes lors de la retraite du Comte de Kônigsegg, pour se joindre au gros.

Journal des deux Armées en Lombardie.

Les Alliés n'eurent pas si-tôt appris le 2. Juin que les Impériaux avoient abandonné St. Benedetto, & qu'ils s'étoient retirés au-delà du Pô, qu'on tint dans leur Camp de Moglia, où ils étoient

alors,

Alors, un Conseil de guerre, dont le résultat fut d'envoyer trente Bataillons sur la Secchia, & d'aller camper avec le reste à St. Benedetto; ce qui s'exécuta le 4. Mr. le Maréchal de Noailles se rendit le 5. sur la Secchia, où ayant trouvé des Troupes qui y avoient été envoyées la veille, il passa cette Riviere, & alla à Quistello. Il y eut une conférence fort longue avec Mr. le Duc de Montemar, dont les Troupes avoient appuyé leur gauche dans cet endroit.

Ce jour-là le Comte de Königsegg étoit allé à Revere, gros Bourg ouvert & assez étendu au-delà du Pô: Il étoit accompagné de 500. Fantassins, 400. Cheveaux, & 300. Hussars. Ces derniers soutenus par la Cavalerie, se sont approchés de Quingentolo, où les Espagnols avoient une Garde avancée de 200. hommes de Cavalerie, qu'ils ont attaqués & mis en fuite, après avoir tué plusieurs Soldats, fait 60. autres prisonniers, avec un Lieutenant-Colonel qui les commandoit, trois Capitaines, un Lieutenant, & un Cornette; & 90. Chevaux qui ont été pris, sans autre perte de la part des Impériaux que de dix hommes tués.

Le 6. les Troupes Françaises & Espagnoles s'avancèrent à Quingentolo; & l'après-midi le Maréchal de Noailles & le Duc de Montemar avec mille Grenadiers & un Détachement de Cavalerie, allèrent reconnoître Revere, qu'ils résolurent d'attaquer le lendemain, & laissèrent en avant les Grenadiers sous les ordres du Marquis de Maillebois, qui s'emparèrent pendant la nuit de toutes les Cassines depuis Quingentolo jusqu'aux Portes de Revere. En même-tems ces Généraux firent dresser sur les bords du Pô une Batterie de six pièces de gros Canons & trois Mortiers, dont le feu

parvint à faire cesser celui de quelques Canons & Mortiers que les Impériaux avoient à Ostiglia. Vers les six heures du soir les Alliés arrivèrent à un mile & demi de Revere. Leur Avant-Garde chargea d'abord les Troupes Impériales qui étoient postées dans les Cassines. Le feu dura jusqu'à la nuit, que le Comte de Königsegg ordonna à son monde de se retirer, pour prévenir qu'elles ne fussent enveloppées.

Mr. de Maillebois entra le 7. dans Revere avec plusieurs Compagnies de Grenadiers François & Espagnols. Le Duc de Montemar l'y vint d'abord relever; & le Maréchal de Noailles retourna à St. Benedetto rendre compte au Roi de Sardaigne de ce qui s'étoit passé, ramenant avec lui les 30. Bataillons & 29. Escadrons qu'on avoit détachés de l'Armée Alliée pour servir à cette expédition. Une Batterie d'abord dressée à Revere de plusieurs pièces de Canon de 18. à 24. livres de balle, commença à tirer; celles que les Impériaux avoient en deçà du Pô y répondirent, & le feu dura jusqu'à la nuit sans aucune perte remarquable, si l'on excepte trois Galliottes Impériales qui ont été coulées à fond, dont on eut cependant le tems d'en retirer une partie des munitions & provisions.

Le 8. on se canonna encore de part & d'autre. Le Roi de Sardaigne partit le lendemain de St. Benedetto avec son Armée, ne laissant dans le Camp qu'il quittoit que douze Bataillons, huit Escadrons, & un Détachement de Hussars commandés par le Marquis de Maillebois, afin de le mettre à portée de se joindre, en cas de besoin, aux Troupes Espagnoles, & en état de veiller à ce qui pourroit se passer sur le Pô depuis la Sechia jusqu'à Borgoforte.

Sa Majesté Sardaignoise & le Maréchal de Noailles
arriverent

arriverent le 10. à Guastalla, & le 11. à Bozzolo, où ils furent joints par la plus grande partie de leur Armée.

C'est ce jour-là que l'Armée Impériale décampa d'Ostiglia, & alla se poster à Governolo. Le Comte de Königsegg resta néanmoins à Ostiglia, avec trois Régimens de Cavalerie, un Détachement d'Infanterie & un Corps de Croates, pour couvrir le transport des vivres. Mais le 12. il vint camper avec son Armée près de Mantoue, où il passa la journée du 13. pour y donner divers ordres: il fit entrer sept Bataillons dans la Ville, qui n'avoit avant cela pour Garnison qu'un Bataillon de Leopold Palfi, un de Grisons, un Détachement de mille hommes & 400. Croates. Le Général de Wutgenau qui en a le Commandement, faisoit alors travailler à quelques ouvrages dans l'endroit le plus foible de la Ville.

Le 14. l'Armée de l'Empereur marcha à Marmirolo, le 15. à Castiglione, & le 16. elle alla camper à Roverbella, où nous allons la laisser pour un moment.

Pendant la retraite des Impériaux d'Ostiglia vers Mantoue, vingt Compagnies de Grenadiers des Alliés & un Détachement de Cavalerie, passerent à Marcaria, pour assurer la construction de deux Ponts que le Roi de Sardaigne faisoit établir sur l'Oglio. Le Marquis de Bonas fut en même-tems commandé pour passer cette Riviere avec douze Bataillons, & deux Régimens de Dragons, & il s'est avancé avec ces Troupes au-delà de Marcaria. Aussi-tôt que le Roi de Sardaigne eut reçu l'avis que les Impériaux, après avoir abandonné Ostiglia, & tous les Postes qu'ils occupoient sur les bords du Pô, avoient retiré leurs Troupes de Borgoforte, il détacha le Comte de Boissieux avec un Corps

pour aller s'emparer de cette dernière Place, & envoya ordre d'y faire descendre tous les Bateaux qui étoient à Guastalla. Le 14. au matin le Maréchal de Noailles marcha avec seize Bataillons & 27. Escadrons de Dragons, & ayant passé l'Oglio, il s'avança à Castelluchio, qui est éloigné de Goito d'environ trois lieues, & qui n'est qu'à trois miles du Seraglio. Le Roi de Sardaigne partit le même jour de Bozolo avec le reste de l'Armée, & alla camper à Hospitaletto, à une lieue en deçà de Castelluchio. Ce Prince, & le Maréchal de Noailles s'étant joints le 15. dans la marche, allèrent camper leur droite à Rivalta, qui est sur le bord du Lac supérieur de Mantouë, & leur gauche à Rodiga. Le même jour le Marquis d'Avarey fut détaché avec quelques Compagnies de Grenadiers pour occuper Curtatone; & l'on fit entrer en même-tems dans le Seraglio un Détachement de Grenadiers & le Régiment de la Reine, qui se sont avancés le long du Lac jusqu'auprès de la Porte de Mantouë. On détacha aussi le Marquis de Segur avec 800. hommes d'Infanterie & 600. de Cavalerie pour investir Goito, d'où les Impériaux se retirèrent le 16. à la pointe du jour, laissant dans cette Ville sept pièces de Canon, & environ 300. chariots de Foin. Mr. de Maillebois est entré ce jour-là dans le Seraglio avec les Troupes qu'on lui avoit laissées à St. Benedetto; & Mr. de Montemar, qui jusqu'alors étoit resté à Revere, fit passer le Pô aux Espagnols, d'où ils s'avancèrent vers le Tanaro. La conjoncture avoit fait changer à ce Général la résolution d'assiéger la Mirandole, en celle d'en faire le blocus, & de poursuivre les Impériaux pour tâcher de les atteindre de son côté, pendant que le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Noailles en feroient autant du leur. Il jugea ce parti d'autant plus à prendre, que

la Mirandole ne pouvant manquer de tomber entre les mains des Alliés, le tems qu'on auroit employé à ce Siège, n'auroit fait que retarder de plus grands projets.

Revenons à l'Armée Impériale. De Roverbella elle s'est habilement retirée à Castiglione-Mantouane au-delà de la Fozza-Pozzola, marchant vers Villa-Franca dans le Veronois, où elle est arrivée. Mais auparavant Mr. de Königsegg fit une manœuvre digne de lui & des plus grandes louanges. Pour suivi comme il l'étoit par des ennemis qui le surpassoient trois fois en nombre, concerta la retraite, & pour la couvrir, il fit avancer à grand bruit le 17. au matin, près de Goito, un Corps de Cuirassiers & de Hussars qu'il avoit laissé aux environs de cette Place, & les éloigna immédiatement après à la sourdine. Le Maréchal de Noailles qui s'étoit rendu le même jour à Goito avec son Corps de Reserve commandé par le Marquis de Bonas, & composé de douze Bataillons & de trois Régimens de Dragons, fit aussi-tôt passer de l'autre côté du Mincio les Grenadiers & les Piquets de ce Corps, pour aller reconnoître les Impériaux, qu'ils n'ont point apperçus. Mais après que ces Grenadiers eurent repassé le Mincio, Mr. de Königsegg vint lui-même avec quelques Détachemens de Hussars attaquer les grandes Gardes des François : Il se retira à l'approche des Grenadiers : Il revint une heure après avec 2000. hommes de Cavalerie dont il avoit formé quinze Escadrons ; & à la faveur des Bois qui sont entre Goito & Marmirolo, il s'avança fort près des ennemis, sur lesquels il fit une décharge qui renversa plusieurs Soldats, & le Major du Régiment de la Sarre qui est dangereusement blessé.

Pendant cette manœuvre, dont nous passons plusieurs circonstances, le Comte de Königsegg faisoit

défiler ses Troupes vers le Veronois ; ce qu'il exécuta le 18., prenant ainsi l'unique parti qui lui restoit pour sauver son Armée. Les Alliés ne cherchans que l'occasion de l'attaquer, après avoir passé le Mincio la nuit du 18. au 19., prirent la route de Marmitolo, où ils se fixerent. Les Impériaux n'ont perdu dans leur belle retraite, que trois à quatre cens traîneurs, ou malades, qui n'étans pas en état de suivre l'Armée, ont été faits prisonniers. Le Marquis de Bonas fut détaché le 21. pour les aller reconnoître avec 2000. hommes, & sur le rapport qu'il envoya le même jour au Maréchal de Noailles, qu'ils étoient à Gussolengo, rassemblans des Bateaux pour passer l'Adige ; ce dernier partit le 22. à l'entrée de la nuit avec tous les Grenadiers de son Armée, un détachement de cent hommes par Bataillon, & 2000. Chevaux. Mais arrivé à Castelnovo, à cinq lieuës de Gussolengo, après avoir joint le Marquis de Bonas, il reconnut l'inutilité de ses efforts ; le Comte de Kôniglegg venoit de passer l'Adige, n'ayant laissé en deça de cette Riviere que deux Régimens de Hussars, qui se sont retirés dans les gorges des Montagnes qu'il y a entre l'Adige & le Lac de Garde. Après ces vaines fatigues du Maréchal de Noailles, & qu'il eut perdu toute esperance de pouvoir joindre l'ennemi, il fit retourner ses Troupes à Marmitolo, où il campoit encore le 28.

Le Duc de Montemar, qui, avec un gros Détachement, s'étoit avancé par Ponte - Molino, Ronco - Ferraro, à Castiglione - Mantouane, étoit alors à Castellaro entre la Fosse di Pozzola & le Tartaro. Un Corps de Cavalerie qu'il avoit détaché pour reconnoître la situation des Impériaux, a rencontré près de Villa - Franca 200. Hussars de ces derniers, sur lesquels il a fait douze prisonniers : Mais ce

Corps

Corps de Cavalerie en poursuivant les Hussars, est tombé dans une embuscade, où il a beaucoup perdu par le feu de quelques Compagnies d'Infanterie, postées derrière les hayes, & qui étoient soutenus par un bon nombre de Cavaliers.

L'Armée Impériale, depuis son passage de l'Adige, a dirigé sa marche vers le Trentin, où on apprend qu'elle est arrivée, & que le Comte de Königsegg a fait occuper les gorges du Tirol pour se conserver la communication avec les Pays héréditaires de l'Empereur.

On se tiendra pour ce mois-ci au détail que nous venons de faire, des principaux mouvemens des deux Armées de Lombardie, & de ce qui a accompagné la retraite de celle de Sa Maj. Impériale, si sagement exécutée par le Velt-Maréchal de Königsegg : Ce récit paroîtroit plus curieux, s'il étoit lû la Carte du Pays à la main.

II. Immédiatement après la retraite du Comte de Königsegg, des environs de Mantoue, le Général Wutgenau qui y commande, representa aux Habitans, que quoi qu'il fût très-persuadé de leur fidélité & de leur zèle, pour le service de Sa Maj. Impériale, il croyoit néanmoins convenable dans la conjoncture présente, qu'on étoit menacé d'un Siège, qu'ils portassent leurs armes dans l'Arsenal, pour y être déposées jusqu'à l'issuë du Siège, d'autant plus que la Garnison, qui est d'environ six mille hommes, étoit assez nombreuse pour se défendre contre leurs ennemis ; ajoutant qu'au cas qu'il eût besoin de leur secours, il leur feroit rendre leurs armes &c. Les Habitans se sont conformés au désir du Général sans aucune répugnance.

III. Mr. de Maillebois qui est entré dans le Seraglio, a bloqué de ce côté-là deux Portes de Mantoue, qui est investie de l'autre par un Camp des
Alliés.

Alliés. Il y a du vraisemblable qu'ils se contenteront de continuer ce blocus, & que pour mieux presser la Place, ils attaqueront quatre Forts, qui sont à la tête des chaussées de la Ville. On prétend qu'elle est pourvue de vivres pour près d'un an, & qu'il n'y manque d'ailleurs rien en autres munitions. Cependant on a conduit sur la fin de Juin au Camp qui en forme le Blocus, 70. Canons de Batterie, 40. Mortiers, & quantité de Bombes; on a fait aussi descendre sur le Pô plusieurs Barques chargées de toutes sortes de munitions de guerre, & des Galliottes destinées à être employées sur le Lac qui environne Mantoue, & empêcher qu'on n'y introduise par-là de nouvelles provisions de bouche, toutes les autres avenues étant occupées.

IV. Suivant les derniers avis venus d'Italie, la Mirandole est toujours étroitement bloquée par les Troupes Espagnoles, qui ont défendu aux Payfans, sous peine de la vie, d'y porter aucune provision; & le Velt-Maréchal de Königlegg est arrivé dans le Tirol avec son Armée, forte encore d'environ 20000. hommes. Il y attend, dit-on, un renfort de 15000. hommes, qui marchent actuellement de la Hongrie, & autres Pays héréditaires de Sa Majesté Imperiale, pour l'aller joindre. Entre-tems il a distribué ses Troupes dans de bons quartiers, pour les y faire reposer de leurs grandes fatigues.

V. *Orbitello* dans la Toscane reste bloqué par les Espagnols; mille hommes d'Infanterie, 300. Grenadiers, & un pareil nombre de Chevaux l'investissent par terre: Deux Galliottes Espagnoles, & quelques autres Bâtimens armés la bloquent par mer.

VI. *Milan*. On fait ici & en divers autres endroits de cet Etat, de grands préparatifs qu'on croit destinés

destinés au Siège de Mantoue, lorsque les Alliés l'entreprendront.

Le Conseil ne discontinuë point de s'assembler au sujet des quatre millions demandés par le Roi de Sardaigne, & pour compléter cette somme, dont il manquoit encore près de la moitié vers le milieu du mois de Juin, on a proposé d'augmenter de 4000. livres par jour la Taxe qu'on nomme la *Diaria*, & d'y faire contribuer les Provinces dépendantes du Milanez.

VII. Ce qu'on apprend de l'Isle de *Corse* par la voye de *Genes*, est, que les affaires commencent à y changer de face en faveur de la République de *Genes*; que plusieurs Mécontents de poids n'ayant pu s'accommoder des nouveautés que leurs Chefs ont voulu y introduire, ont mieux aimé se soumettre à la République, en acceptant l'amnistie qui leur a été offerte; & que là-dessus le Sénat y a envoyé de nouvelles instructions à son Commissaire Général. Les *Genois* ont vraisemblablement plus à espérer de cette désunion, si elle se confirme, que de la douceur, des menaces & de la force qu'elle a employées jusqu'ici.

VIII. *Rome*. Une Congrégation de Cardinaux nommée par le Pape pour délibérer sur l'affaire de la Haquenée qu'on devoit présenter à S. S. pour le tribut du Royaume de Naples, a résolu, que pour éviter les inconvéniens qui pourroient résulter de cette affaire, il étoit convenable que le Sr. Père différât quelque-temps cette cérémonie, sans préjudice de quoi que ce soit. Le Cardinal *Cienfuegos* n'eut pas plutôt appris cette résolution, qu'il se rendit à l'Audience du Pape, à l'issuë de laquelle il dépêcha un Courier à Vienne. Le Prince de *Santa-Croce*, qu'on ne tarda point d'informer de la même résolution, partit d'abord pour *Tivoli*

avec toute sa famille ; c'est ce Seigneur qui presenta l'année dernière la Haquenée au Pape en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur , & il étoit nommé pour faire la même fonction cette année. On veut inferer de cette résolution qu'elle tirera à grande conséquence au préjudice du St. Siege, qui pourra bien se trouver frustré pour jamais d'une reconnoissance qui lui fait honneur. Mais où est le cahos que la Cour de Rome ne sçache débrouïller ? Voilà l'unique point d'importance que cette Cour nous montre pour ce mois-ci.

IX. *Sicile*. Le Général Roma , Commandant de *Siracuse*, après avoir éludé toutes les menaces du Marquis de Gracia Reale, qui , depuis le commencement du Siege qu'il a formé de cette Place avoit menacé la Garnison de la faire passer au fil de l'épée , si elle attendoit qu'on eut dressé des Batteries pour la réduire ; ce Général , dis-je, dont la bravoure s'est autant manifestée dans l'intrépride défense qu'il a faite de la Place qui lui étoit confiée , que celle des Commandans des autres Forteresses de ce Royaume & de celui de Naples , a demandé enfin tout de bon à capituler ; mais obligé de le faire , manquant de diverses munitions & provisions , & hors de tout espoir d'autre secours. Ses propositions , loin d'être rejetées par le Général Espagnol, comme les sommations de ce dernier jusques-là le faisoient attendre , en furent au contraires très-bien reçues. On convint ainsi le 2. de Juin d'une Capitulation honorable pour la Garnison , puisqu'elle contient les seize articles que voici.

1. La Ville & le Château seront évacués dans 20. jours.

2. En attendant les ouvrages avancés seront remis aux Espagnols.

3. La Garnison sortira avec tous les honneurs de la guerre.

4. Elle pourra conduire avec elle deux pièces de Canon , & des munitions pour 50. coups à tirer.

5. On accorde au Général Commandant un Mortier de surplus avec cinquante Bombes.

6. On enverra dans la Place, huit jours avant son évacuation , deux Officiers d'Artillerie pour reconnoître l'état des Arsenaux.

7. Les malades & blessés pourront y rester jusqu'à leur entiere guérison.

8. Les Espagnols fourniront à la Garnison les Bâtimens nécessaires pour la transporter à Trieste ou Fiume.

9. Tous les prisonniers seront relâchés de part & d'autre.

10. Il sera permis aux Officiers Impériaux de vendre leurs Chevaux , & tout ce qui pourroit leur être inutile pour leur embarquement.

11. On accordera à ceux qui auront quelques affaires à régler dans le Royaume , la permission de s'y arrêter jusqu'à ce qu'ils les auront terminées.

12. On n'inquiétera en aucune maniere les Bâtimens qui entreront ou sortiront du Port.

13 La Ville pourra esperer de la clémence de son Souverain la confirmation des ses Privileges.

14. On alloüera ce qui aura été vendu de bronze , plomb & fer inutile , pourvû qu'il ne se soit rien passé de préjudiciable aux droits du Roi.

15. Les Espagnols avanceront trente mille florins à la Garnison , qui laissera deux Officiers en ôtage.

16. Lors de l'évacuation , on donnera de part & d'autre des ôtages pour la garantie & sûreté des presens articles.

C'est à ces conditions signées de part & d'autre,
que

que la Ville de Siracuse est entrée au pouvoir de l'Infant Don Carlos. Le Marquis de Gracia-Real qui l'a réduite , après y avoir fait entrer 2000. hommes , est allé devant Trapani faire au Commandant de ce Château , la même sommation qu'il avoit faite à Mr. de Roma , qui est , de se rendre , avec menace en cas de refus , de ne lui point accorder de capitulation , s'il attend que le Canon soit arrivé pour battre la Place. Après cette conquête qui achevera celle du Royaume de Sicile , on en fera partir la plupart des Troupes , dont il y en a qui comptent d'aller joindre le Duc de Montemar en Lombardie.

IX. L'Infant-Duc est présentement à *Palerme* , où il arriva de *Messine* le 18. du mois de Mai , aux acclamations du peuple : Il y a une Cour brillante & nombreuse par l'affluence de quantité de Seigneurs Siciliens qui s'y sont rendus de divers endroits du Royaume. L'entrée publique de son Altesse Royale dans cette Ville étoit fixée au 24. Juin , son Couronnement au 29. & son départ pour retourner à Naples au 2. Juillet.

XI. *Naples*. Le Comte de Marcillac , ensuite d'un ordre qu'il a reçu de ce Prince , lui a envoyé une liste des Familles Nobles du Royaume qui ont le plus souffert des malheurs de la guerre , pour les dédommager par quelques gratifications proportionnées.

Deux Galiottes Françaises sont entrées dans le Port de Naples , destinées à croiser dans ces mers avec deux Fregates de la même Nation ; cinq Tartanes y arrivèrent aussi le 8. Juin ayant à bord quelque Cavalerie venant de Sicile , & allant en Lombardie. On en a fait partir au contraire douze autres pour Siracuse , après la nouvelle reçue de la reddition de cette Place , afin d'en embarquer

des Princes Ec. Août 1735. 121

la Garnison Impériale, & la transporter à Triëste.

En conformité d'une résolution prise de former dans ce Royaume une Escadre de Galeres, on travaille actuellement à leur construction, & l'on y joindra cinq de ces Bâtimens dont le Roi d'Espagne a fait present à l'Infant son Fils. On construit aussi quatre Vaisseaux de guerre.

Le Cardinal Spinelli, qu'on apprend parti de Rome, est attendu à Naples pour y prendre possession de l'Archevêché. Ce sera, comme on le croit, le Cardinal Fini qui aura le Protectorat de ce Royaume aussi-bien que de celui de Sicile.

Les revenus de quelques Abbayes que le Cardinal del Giudice possède dans le premier, viennent d'être sequestrés.

A R T I C L E IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en F R A N C E, depuis le mois dernier.

LA Cour s'applaudissant des projets concertés pour les opérations de la Campagne, en voit à present l'exécution, en voyant l'une de ses Armées dans l'inaction, tandis que l'autre jointe à celle des deux Couronnes ses Alliées, est depuis un tems dans des mouvemens continuels. Les affaires du Roi Stanislas ne sont plus, dit-on, ce qui lui donne de la sollicitude, puisqu'à quelques sommes près qui partent toujours pour Königsberg, elle paroît tranquille sur le reste. Le Comte Ozarowski, venu à Versailles en qualité d'Ambassadeur de ce Prince, défrayé naturellement par le Roi, en eut le 3. Juillet la premiere Audience particulière; Ensuite il se rendit à celle de la Reine, &
le

Le lendemain il eut aussi Audience de Mgr. le Dauphin & de Mesdames de France au Château de Meudon.

II. De tout ce qui semble actuellement le plus occuper le Ministère, c'est la Marine : Le Roi y a fait depuis peu une promotion nombreuse d'Officiers : tous ceux qui se tenoient tant à Paris qu'ailleurs, en sont partis pour Brest & pour Toulon ; c'est dans ces deux Ports, comme on le sçait, que s'équipent deux Escadres : Jusqu'ici on n'a pu positivement en dire la force ; on en est à présent informé au juste, qu'elles sont à la Rade, prêtes à mettre à la voile. Celle de Brest consiste en vingt Vaisseaux portans 1214. Canons & 8220. hommes d'Equipage. Voici la liste de ces Bâtimens.

Le *Neptune* & le *St. Philippe* de 74 pieces de Canon & de 560. hommes d'Equipage, commandés par Mr. du Gué Trouin, Lieutenant-Général, & par le Chevalier de la Roche-Allard, Chef d'Escadre : Le *Lys* de 72. Canons & de 540. hommes, commandé par Mr. de Roquefeuille, Chef d'Escadre : Le *Bourbon* de 76. Canons & de 560. hommes, commandé par Mr. de Gataret : L'*Argonaute* de 66. Canons & de 460. hommes, commandé par Mr. des Nots : Le *Grafton*, l'*Éclatant*, l'*Ardent*, l'*Elizabeth*, l'*Achille*, le *St. Louis*, & le *Fleuron*, de 64. Canons & de 420. hommes, commandés par Mrs. de Gentiane, de Radonay, de Rochambault, de Feucourt, de Barail, de Gand, & de Beauharnois de Baumont : Le *Content* de 60. Canons & de 400. hommes, commandé par Mr. d'Épinay : Le *Triton* de 58. Canons & de 400. hommes, commandé par Mr. Colombe : Le *Brillant* & le *Mercur*e de 56. Canons & de 380. hommes, commandés par Mrs. Destounel & de la Jaille : Le *Griffon* & la *Gloire*

de

des Princes Ec. Août 1735. 123

46. Canons & de 260. hommes, commandés par Mrs. d'Avaujour & le Comte des Goures: Et l'*Astree* de 32. Canons & de 200. hommes, commandé par Mr. Joyanville.

L'Escadre de Toulon est composée de dix Vaisseaux, y compris les deux Brigantins qui croisent dans la mer Adriatique, & qui ont ordre de la joindre. En cas de besoin, on compte d'armer encore à Toulon huit Vaisseaux, 16. à Brest, 4. à Rochefort, & 2. au Port-Louis.

Ces deux Escadres n'attendent que le premier commandement pour se rendre où la Cour les destine. Il y a toute apparence que c'est à Cadix afin de joindre encore celle d'Espagne. Les grands armemens de l'Angleterre n'ont pas peu contribué à augmenter cette année la Flotte du Roi: Ils occasionnent aussi l'envoi qu'on va faire de quatre Ingénieurs à Dunkerque pour examiner l'état du Port de cette Ville.

III. Une nouvelle Lettre Pastorale de l'Archevêque de Cambrai parut au commencement de Juin datée du 19. Mai precedent, pour faire part à ses Diocésains de l'Arrêt du Conseil d'Etat rendu par le Roi le 10. du même mois, à l'occasion de celui du Parlement du 18. Fevrier. (*Nous avons rapporté l'un & l'autre de ces Arrêts dans nos Journaux d'Avril & de Juillet dernier.*) Cette Lettre fit d'abord bruit, & reveilla l'attention du Parlement de Paris qui rendit le 13. Juin un Arrêt qui la supprime, & dont voici le préambule.

„ **C**E jour, les Gens du Roi sont entrés, &
„ Maître Pierre - Gilbert de Voisins, Avocat
„ dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit : „

MESSIEURS,

MESSIEURS,

SI dans la Lettre Pastorale que Mr. l'Archevêque de Cambrai vient d'adresser à tous les Fidèles de son Diocèse, il n'avoit fait que s'arroger à lui même la publication de l'Arrêt du Conseil, rendu par le Roi à l'occasion de celui de la Cour du 18. Février de cette année ; nous regarderions cette démarche de sa part comme une suite de l'esprit qu'il a d'ailleurs marqué dans cette affaire : Et pendant que la Cour, toute occupée de son respect & de son zèle pour le Roi, n'a les yeux tournés que vers lui, pour en attendre ce que sa sagesse & sa bonté pourront lui dicter ; nous ne croirions pas que le nouvel Écrit de ce Prélat, quelque peu mesuré qu'il soit, dût la distraire.

Mais, Messieurs, ce qui force ici notre ministère d'agir, c'est une faute trop sensible & trop remarquable dans cette même Lettre Pastorale, pour qu'en aucun tems, ni dans aucunes circonstances, il nous soit permis de la négliger. Mr. l'Archevêque de Cambrai s'oublie à l'égard du Roi, dans le tems qu'il s'applaudit de ses bienfaits & de ses graces. Flatté de l'idée qu'il semble s'être faite d'agir de concert avec les Souverains, entre lesquels se partage l'étendue de son Diocèse, on diroit qu'il m'éconnoît ce qu'il doit à son propre Souverain. A Dieu ne plaise qu'à ce sujet nous ayons quelque doute des sentimens de son cœur. Il seroit à souhaiter qu'il sût rendre autant de justice aux intentions des autres sur ce qui est dû à la Religion, que nous en rendrons toujours avec sincérité & avec joye à ses intentions, sur la fidélité qu'il doit au Roi, & sur l'inviolable engagement qui l'attache à sa Couronne. Mais il n'eût pas dû oublier ce qu'il vous oblige aujourd'hui de rapeller

rappeller dans sa mémoire. Le Titre du Roi Très-Chrétien, employé plus d'une fois dans sa Lettre Pastorale à l'égard du Roi, est celui qui par une prérogative de distinction & d'honneur, née presque avec la Monarchie, désigne & caractérise nos Rois parmi les Nations étrangères. Mais par cette raison même, il n'appartient à aucun des Sujets du Roi de se servir de cette dénomination à son égard, ni de lui donner d'autre nom que celui de Roi absolument, qui porte avec lui l'énergie de l'aveu par lequel on se déclare soumis à sa domination. A cette expression pleine & absolue, se reconnoissent ses Sujets, qui n'ayant d'autre Roi que lui, n'ont à le distinguer, ni par ce titre de Roi Très-Chrétien, ni par aucun autre.

C'est surquoi, Messieurs, nous n'avons besoin d'autre exemple que de celui de l'Arrêt solennel que la Cour rendit le 27. Mai 1699., dans une occasion trop célèbre pour qu'il soit besoin d'en rappeler les circonstances. Mr. l'Archevêque de Cambrai, dans le Siège qu'il occupe, devoit peut-être avoir plus de circonspection & de réserve qu'aucun autre; & la Cour a d'autant plus lieu d'y être attentive, qu'une partie du Diocèse de ce Prélat s'étend jusques dans son Ressort. Nous ne pouvons donc nous dispenser de vous demander la suppression de sa Lettre Pastorale, & de lui enjoindre de parler du Roi comme il convient à un Sujet de parler de son Souverain Seigneur. C'est l'objet des conclusions par écrit que nous laissons à la Cour, avec un exemplaire de la Lettre Pastorale de Monsieur l'Archevêque de Cambrai.

Eux retirez :

Vû la Lettre Pastorale de Mr. l'Archevêque de Cambrai du 19. Mai 1735., ensemble les conclusions par écrit du Procureur-Général du Roi; la matière mise en délibération.

“ La Cour a arrêté & ordonné, que ladite Lettre
 „ sera supprimée ; enjoint à tous ceux qui en auroient
 „ des exemplaires, de les apporter à cet effet au Greffe
 „ de la Cour : Fait inhibition & défenses à tous
 „ Libraires ; Imprimeurs , Colporteurs & autres ;
 „ de l'imprimer, vendre , débiter , ou autrement
 „ distribuer : Fait défenses audit Archevêque de
 „ Cambrai, d'ajouter au nom du Roi le surnom
 „ de Très-Chrétien dans ses Lettres Pastorales ;
 „ Mandemens & autres Actes ; lui enjoint de parler
 „ dudit Seigneur Roi dans les termes qu'il convient
 „ à des Sujets de parler de leur Souverain Seigneur :
 „ Lui fait pareillement défenses de prendre en au-
 „ cuns Actes la qualité de Pair de France, comme
 „ n'ayant point été reçu en la qualité, office &
 „ dignité de Pair de France : Ordonne que le pré-
 „ sent Arrêt sera lû, publié & affiché par tout où
 „ besoin sera. Fait en Parlement le 13. Juin 1735. „

Signé , Y S A B E A U.

Cet Arrêt n'en attirera indubitablement pas un
 autre du Conseil d'Etat, comme celui du 18. Fe-
 vrier dernier, à cause du motif qui l'a occasionné.
 Quoiqu'il en soit, celui du Roi du 10. Mai, sur lequel
 le Parlement devoit faire à Sa Majesté des represen-
 tations ensuite de son arrêté, dont nous avons fait
 mention le mois passé, page 43. , n'a plus donné
 de mouvement à cette Cour de Justice.

Pour ne point trop nous étendre, & laisser place
 à d'autres matières, nous passons sous silence deux
 nouveaux Arrêts du même Parlement rendus, l'un
 le 17. Juin, qui déclare abusif un Décret de la
 Cour de Rome, datté du 18. Mai dernier, annu-
 lant l'Arrêt du 18. Fevrier, contre l'Instruction
 Pastorale de l'Archevêque de Cambrai ; & d'une
 Thèse soutenue en Sorbonne le 30. Octobre : L'autre

qui

qui condamne au feu un Libelle intitulé : *Démonstration des erreurs de Mr. l'Evêque de Troyes*; de même qu'un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 3. du même mois de Juillet, supprimant une feuille qui a pour titre : *Lettre de Mr. l'Evêque de Châlons sur Saône, à Mr. l'Evêque de Laon.*

IV. On ne doute pas qu'on ne fasse usage dans ce Royaume, sur-tout pour les Vaisseaux de guerre, d'une nouvelle pompe dont on a fait depuis peu deux essais à quelques jours près l'un de l'autre, dans le Jardin du Roi à Paris. Mrs. Doussau & Pugnaitre l'ont inventée. Elle pompe dix muids d'eau en quatre minutes & demi. L'expérience en a été faite en présence de Mgr. le Duc d'Orleans, des Ducs d'Antin & de Mortemar, du Prévôt des Marchands & Echevins, & des Commissaires de l'Académie des Sciences. On a trouvé que cette machine, à laquelle il ne faut pas plus de force qu'aux pompes ordinaires, pompe par heure 333. muids & un tiers. Elle a été applaudie des spectateurs, les deux épreuves en ayant parfaitement réussi.

V. En finissant cet article on nous donne avis qu'un Courier extraordinaire de Venise, est arrivé à la Cour, chargé de dépêches pour Mr. le Garde des Sceaux : Que ces dépêches regardent une sommation faite par les Alliés aux Venitiens, de ne laisser séjourner les Impériaux sur les Terres de leur République, dont ils ont reçu presque tous les malades, & qu'ils font traiter charitablement & avec beaucoup de soin dans leurs Hôpitaux. Cette sommation dont nous faisons ici mention, pour ne l'avoir pas fait dans son lieu, renferme, à ce qu'on apprend, un point assez épineux, puisque c'est la demande des Villes de *Verone* & de *Pescara*, avec la Garantie ordinaire, afin d'empêcher par là les Impériaux de pouvoir rentrer en Italie.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE , depuis le mois dernier.

I. **L**Es deux Armées du Rhin sont dans une tranquillité aussi grande que celles de Lombardie ont été dans de grands mouvemens, & ne présentent par conséquent rien de remarquable, si l'on excepte divers fourages que les François ont fait du côté de Mayence, dont une partie de leur Armée s'est approchée, & qu'ils se sont rendus maîtres de deux petites Isles, l'une vis-à-vis de Mittelheim, l'autre à quelque distance de celle-ci. De l'Armée d'Empire qui n'a pas bougé depuis le mois passé de son Camp de Bruchsal, où elle est encore, on a envoyé quatre Régimens de Cavalerie vers la Baviere, qui sont ceux de Kevenhuller, Lobkowitz, Lanthieri & Hohenheims, commandés par le Prince de Hohenzollern, qui a sous lui un Lieutenant-Général & deux Majors Généraux. Cet envoi est occasionné par une difficulté que fait, à ce qu'on assure, l'Electeur de Baviere d'accorder le passage par ses Etats aux Troupes Moscovites qui viennent au service de l'Empereur, & dont la premiere colonne d'environ 15000. hommes, déjà arrivée à Eger en Boheme, s'est, dit-on, présentée pour se rendre sur le Rhin. Si ces quatre Régimens ne suffisent point pour seconder la marche des Russiens, on en détachera vraisemblablement d'autres à cet effet : Entretens cette premiere colonne de Russiens attendra en Boheme celle qui vient la joindre, pour ne faire qu'un Corps, & marcher sans risque.

Mais

Mais on veut déjà inférer de ce refus, supposé qu'il soit certain, qu'il ne manquera pas de tourner à grande conséquence, & que c'est le prélude d'une guerre presque inévitable dans l'Empire; ajoutez à cela, que depuis plusieurs mois Son Altesse Electorale s'est excusée sous divers prétextes de fournir son contingent de Troupes à l'Armée Impériale. On voit, mieux que jamais, ces prétextes déduits dans une Lettre de ce Prince à l'Empereur, datée de Munich le 2. Avril dernier, & dont voici la traduction.

J'*ai reçu avec tout le respect & toute la dûë soumission le très-gracieux Rescript de V. M. Imp., en datte du 9. Mars, par lequel V. M. Imp., en vertu de sa Dignité Imperiale, & en consequence de ses soins paternels pour la défense de notre chere Patrie, m'exhorte de fournir, conformément à mon devoir en qualité de Membre d'Empire, mon Contingent de Troupes à l'Armée de l'Empire, d'autant plus que j'avois promis de le faire, immédiatement après la separation des Etats du Cercle de Baviere.*

J'avois, en consequence de cette promesse, déjà fait assembler l'année dernière ledit Contingent, & fixé même le jour du départ de ces Troupes: Mais V. M. Imp. voudra bien se souvenir des raisons qui m'ont engagé à suspendre leur marche, pour ma propre sureté & celle de mes Etats. Sans faire mention de la separation ordonnée par V. M. Imp. des Quote-Parts de Troupes de Saltzbourg & autres Etats du Cercle de Baviere, je me contenterai de parler de la Redoute qu'on a bâtie dans le Comté du Tirol, sur les frontieres de mes Etats, en se servant pour sa construction des Bois qu'on a coupez sur mon Territoire, où l'on a pareillement tiré une

lignè , à mon inſçu , apparemment pour faciliter par-la une irruption dans mes Etats. De plus , on a arrêté & ſaiſi à Francfort , par ordre du Comte de Kuſſlein , Conſeiller Privé de V. M. Imp. ; les Armes que j'avois fait acheter à Liege , Ville dépendante de l'Empire. Et quoiquè ces Armes m'ayent été depuis renduës , on ne m'a cependant jamais donné de ſatisfaction ni à ce ſujet ni par rapport à la Lignè qui a été tirée ſur mon Territoire , quoique j'euffe fait pour cela de frequentes instances. Comme par ma conduite en qualité de Membre de l'Empire , je n'ai jamais donné le moindre ſujet à un pareil procedé , V. M. reconnoitra ſans doute combien il doit être ſenſible à un fidele Electeur de l'Empire , affectionné à V. M. Imp. , & qui a l'honneur de lui appartenir de ſi près par les Liens du Sang , d'autant plus qu'on a depuis ſurchargé de Quartiers d'Hyver les Etats de l'Electeur de Cologne , mon Frere , & traité ce Prince à divers égards d'une maniere fort dure , de ſorte que par ce mépris pour les deux Freres Electeurs , il paroît que V. M. Imp. ne porte point à ma Maiſon cette affection que j'avois lieu d'eſperer , vû la confiance que j'ai toujours eüe & que j'ai encore en la faveur de V. M. Imp.

Je ſupplie donc très humblement V. M. Imp. de vouloir bien me donner des marques réelles de l'honneur de ſa Protection , & d'ordonner le châtimènt de ceux qui , contre les ordres & à l'inſçu de V. M. Imp. , ont eu part à la conſtrôction de la Lignè tirée ſur mon Territoire , & que la Redoute , quoique bâtie ſur le Territoire de V. M. Imp. ; & que je ne puis par conſequent conteſter ; ſoit néanmoins demolie pour mieux aſſurer le bon voiſinage , ou qu'on ne trouve pas mauvois que j'en faſſe une autre à l'opposite , ſur mon Territoire pour la ſuretè de mes Pais.

des Princes &c. Juillet 1735. 139

Fassure V. M. Imp. de mon attachement inviolable & de ma constante fidélité pour la Patrie, & j'espère qu'Elle voudra bien réfléchir enfin sur le rétablissement de la bonne intelligence & l'étroite union entre les deux Maisons qu'on m'a si souvent fait espérer, en faisant cesser cette méfiance conçüe contre moi & ma Maison, qui a été si fort augmentée par la Garantie demandée de la Pragmatique Sanction, Ordre de Succession établie en 1713., & que je ne puis accepter sans préjudicier aux Droits de Succession de ma Maison. On ne peut donc pas me blâmer si pour la sûreté & pour le maintien des Droits de ma Maison, & conformément au devoir naturel dans de pareilles circonstances, je trouve à propos de ne pas separer le peu de forces que Dieu m'a données; ce qui doit paroître d'autant moins étrange, que d'autres Etats, que V. M. comble de faveurs, & qui ne sont pas exposez aux mêmes dangers ni aux mêmes inquiétudes, fournissent bien à la vérité quelques Troupes, aux depens de V. M. Imp. & au préjudice de quelques-uns, mais qui ne donnent pas pour leur Contingent un seul Homme à leurs propres depens.

Après toutes ces raisons incontestables, j'espère que V. M. & tout l'Empire ne trouveront pas mauvais que je persiste dans la conduite que je tiens, aussi long-tems qu'il ne plaira pas à V. M. de me tirer de mes justes inquiétudes: Et je me flatte qu'en considération des Liens du Sang aussi étroits que ceux qui subsistent entre les deux Maisons, V. M. voudra bien, en faisant cesser ces marques de mépris que j'ai ressenties ci-devant à mon grand regret, nous fournir l'occasion de faire revivre ces témoignages de fidélité & d'affection qui ont si fort distingué nos Ancêtres envers ceux de V. M. Imp., & que nous avons hérité d'eux, afin de pouvoir
contribuer

contribuër à renouveler & perpetuër à jamais une parfaite Union.

Moyennant quoi, & au cas qu'il soit encore nécessaire, vû les esperances d'une prochaine Paix, je serai toujours prêt d'envoyer en tems convenable mon Contingent à l'Armée de l'Empire, en conformité de mon devoir en qualité de Membre, &c. Fait à Munich le 2. Avril. Etoit signé, CHARLES - ALBERT.

Le 23. du même mois d'Avril Sa Majesté Imp. fit à cette Lettre la belle & prudente réponse, dont voici la teneur.

CHARLES VI. &c. &c. Nous avons reçu en son tems la Lettre de V. A. E. du 2. Avril de l'année courante, & Nous y avons vû avec déplaisir qu'elle se sert des mêmes subterfuges, si souvent allegués, si peu fondés, & qui même, en partie, ne subsistent plus, afin de s'excuser d'envoyer son Contingent de Troupes à l'Armée de l'Empire.

V. A. E. n'ignore pas que depuis la publication de la déclaration de guerre, & bien particulièrement les 23. Mars, 14. Avril, 11. Mai, 10. Juin & 26. Septembre de l'année 1734. & le 9. Mars de l'année courante, Nous l'avons paternellement exhortée de faire marcher son Contingent, conformément à son devoir, en qualité de Membre de l'Empire; & que pendant qu'elle alléguoit de tems en tems quelques nouvelles difficultés pour en retarder la marche, Nous n'avons de nôtre côté rien négligé pour les lever, afin qu'il ne lui restât aucune ombre de prétexte, quelque peu fondé qu'il pût être.

La Convocation de l'Assemblée des Etats du Cercle de Baviere a d'abord servi de prétexte pour différer la marche dudit Contingent : Cette Assemblée a eu lieu,

lieu, mais on n'y a point délibéré sur les quote-parts peu considérables de ce Cercle. Cependant, comme V. A. E. continuoit à différer la marche de son Contingent, Nous n'avons pu Nous empêcher d'ordonner celle des Contingens des autres Etats du Cercle de Baviere, mais Nous avons en cela usé de toute la prudence requise, afin de ne point préjudicier à sa dignité de Prince Directeur du Cercle.

On a en même tems allégué l'affaire survenue sur les frontieres du Tirol, avec promesse néanmoins qu'aussi-tôt que cette affaire seroit terminée, on feroit marcher le susdit Contingent. Nôtre Regence d'Inspruck a d'abord remédié aux inconveniens de cette affaire, entreprise par quelque particulier, à nôtre insçû & à l'insçû de ladite Regence, & Nous avons de nôtre côté, aussi-tôt que Nous eûmes reçu la Lettre que V. A. E. Nous a écrite à ce sujet, le 30. Août de l'année dernière, répondu à V. A. E. par la nôtre du 26. Septembre, d'une manière & dans des termes si amiables, que V. A. E. Nous a témoigné par écrit sa reconnaissance avec des expressions qui marquoient combien elle en étoit satisfaite : Cependant, la marche de son Contingent fut de nouveau suspenduë, sous prétexte des quartiers d'hiver allégués ; & dans le cours de cette année, on Nous a assuré, qu'au cas qu'il n'y eut point de Camp à Eger, on feroit marcher sans plus différer le susdit Contingent : Ce Camp n'a point eu lieu, & quand même on l'auroit formé, il n'auroit eu pour but que notre propre sûreté & défense, sans prétendre préjudicier à qui que ce soit ; & Nous n'avons rien négligé pour donner à ce sujet à V. A. E. les plus fortes assurances, comme Nous le faisons encore. Nonobstant tout cela, V. A. E. ne s'est point empressée à satisfaire à son devoir en qualité de Membre de l'Empire, & comme Nous ne faisons pas dans nos Etats

à beaucoup près les mêmes préparatifs de guerre que V. A. E. fait dans les siens, il semble que les difficultés se succèdent les unes aux autres; à peine en a-t-on levé une, qu'il en paroît d'abord une autre. Nous ne prétendons certainement pas inquiéter V. A. E. : Elle en doit être persuadée, vu les fortes preuves qu'elle en a par nos Lettres, écrites en partie de notre propre main; & c'est plutôt Nous qui avons lieu de concevoir quelque inquiétude de la part de V. A. E. qu'elle de la nôtre.

Comme il Nous importe à présent que V. A. E. donne au plutôt ses ordres pour la marche de son Contingent, & qu'elle exécute pour le reste tout ce qui est de son devoir en qualité de Membre de l'Empire, Nous ne voulons pas douter qu'elle ne le fasse incessamment, en exécution de ses propres promesses : C'est pourquoi, Nous vous en exhortons encore par la présente, & Nous vous l'ordonnons respectivement dans les termes les plus amiables & avec les plus fortes instances, & Nous ne souhaitons rien plus que de n'avoir pas lieu de concevoir de l'inquiétude de la part de qui que ce soit, comme Nous ne prétendons pas inquiéter personne. Surquoi, &c. Fait à Vienne le 23. Avril 1735.

Le point qui regarde la Cour de Munich, demandoit qu'on fit le rapport de ces deux Lettres avant de passer au peu de particularités qui se présentent des environs du Rhin, & que voici succinctement éduites.

II. Le 4. Juin l'Armée de France, sous les ordres du Maréchal de Coigni, quitta le Camp de Westhoffen, pour aller occuper celui d'Oppenheim où elle arriva le même jour. Nous en avons fait voir le mois passé la position, le nombre de Troupes dont ses deux ailes & le Corps de Reserve sont

compofés, & les Officiers Généraux qui les commandent. C'eft depuis ce jour que le Maréchal de Coigni a fait faire divers grands fourages vers Mayence qui lui ont tous eülli, quoique troublés par des décharges de Détachemens de Huffars; & autres Troupes sorties chaque fois de cette Ville, qui n'ont pû remporter beaucoup d'avantage, à caufe des Ef-cortes des Fourageurs toujours trop fortes. Pour favoriser d'autant mieux ces fourages, toute l'Armée Françoisé s'est avancée par repifes du côté de Mayence, & n'en campe actuellement qu'à quelques lieuës; plufieurs mouvemens fembloient annoncer qu'elle avoit defsein de paffer le Rhin; des chariots chargés de cables qui lui font arrivés, le manifeftoient; on s'attendoit à voir les Troupes attacher les Pontons, puiqu'on avoit publié dans le Camp qu'on donneroit quatre écus à ceux qui poferoient les premieres planches; on s'attendoit enfuite à un bombardement de Mayence, eu égard à la quantité de toute forte d'artifails de guerre, aux bombes & aux mortiers que les François ont reçu dans leur nouveau Camp. Mais jufqu'ici ils font encore à tenter ce paffage du Rhin, & de grandes entreprifes dont le bruit a couru dans leur Armée, tandis que dans celui des Impériaux à Bruchfal il regne une tranquillité qui porte à bien des réflexions: On en juge, que Son Alteffe Ser. le Prince Eugene ne fe portera à aucun coup d'éclat qu'il n'eut le renfort des Mofcovites qui doivent le venir joindre.

Il n'y a ainfi des deux formidables Armées qui couvrent les bords du Rhin depuis le commencement de la Campagne, rien d'intéreffant à remarquer, que quelques escarmouches entré des partis de l'une & de l'autre, où les Huffars, & les Compagnies Franches ont eu le plus de part. Une partie de celle du Brigadier La Croix ayant cet Offi-cier

cier à la tête, se hazarda la nuit du 10. au 11. Juillet de passer le Rhin du côté de Bingen, pour aller établir des contributions dans le Rhingau. Mr. de la Croix enleva d'abord quelques-uns des principaux Habitans; mais ayant pénétré plus avant dans le Pays, il y fut atteint par un Détachement de Troupes, que le Prince d'Anhalt Dessau, sur l'avis de son passage, avoit envoyé contre lui. Il fut chargé dans cette rencontre & perdit quelques hommes. S'étant retiré dans le Couvent des Capucins, qu'on nomme *Noth-Gottes*, il y fut de nouveau attaqué, & après une legere résistance, obligé de se rendre avec deux Capitaines, deux Officiers Subalternes & 39. Soldats, qui étoient près de lui; le reste de ses gens se sauva dans un Bois voisin, où l'on en a encore fait plusieurs prisonniers. Ce Brigadier a été conduit avec sa Troupe à Mayence, & depuis à Heilbron, escorté par 40. Hussars.

Le 5. du même mois un Corps de Troupes Françoises d'environ 4000. hommes ayant passé le Rhin à *Neudorff*, près de Hunningue, s'avança jusqu'à *Celle*, & après avoir enlevé quantité d'otages pour la sûreté des contributions, & exigé 40000. florins de l'Abbaye de St. Blaise, il repassa le lendemain ce fleuve.

Après les grands fourages que les François ont fait, voilà ce que nous avons à rappoter de leurs mouvemens. On est toujours plus porté à croire qu'ils passeront la Campagne en se tenant sur la défensive, qu'à faire quelque entreprise. C'est-là, dit-on, le plan formé de leurs opérations: Le tems nous en fera mieux voir l'exécution, & à quelle expédition se portera l'Armée Impériale après la jonction, si elle se fait, des Troupes Moscovites.

III. *Ratisbonne.* La principale commission du Prince de Furstemberg qui est de retour de Vienne en cette Ville, a été de communiquer à la Diette deux Decrets, ce qu'il a executé dans le mois de Juin. Par l'un, Sa Maj. Imp. après avoir représenté aux Etats ses soins infatigables pour la conservation de la paix, le succès des Armes des ennemis qui ont attaqué les Etats & l'Empire, les dépenses extraordinaires qu'Elle a été obligée de faire pour soutenir la guerre, déclare, qu'Elle a accepté le secours que la Russie lui a généreusement offert, ajoutant que ces Troupes observeront une discipline exacte dans l'Empire, & bonifieront les dégâts qu'elles pourroient y commettre. Par l'autre Decret, l'Empereur exhorte les Etats de payer au plûtôt le restant des trente Mois Romains accordés, & demande un nouveau Subside de soixante Mois Romains &c.

On a pris à la Diette ces Decrets en considération, & un troisième concernant les déserteurs, & l'on y a résolu de faire publier, ainsi qu'on l'a fait depuis, une amnistie générale en faveur de ceux qui dans trois mois retourneront à leurs Drapeaux.

IV. *Vienne.* Le Ministère bien occupé des affaires de la conjoncture presente, & particulièrement de celles qui regardent l'Italie, expédie des ordres pour la sûreté des Ports de Fiume & de Trieste, & des côtes voisines, afin de les mettre à l'abri d'une descente, & il a résolu, comme on l'assure, d'envoyer dans la Carinthie & la Stirie, la Cavalerie de l'Armée du Comte de Königsegg, afin d'y pouvoir mieux subsister, & ne laisser dans le Tirol que son Infanterie, conformément au projet que ce Général a envoyé à la Cour. Au premier avis qu'on eut ici de la retraite de cette Armée, on

on a non seulement ordonné aux Chasseurs du Tirol qui sont les plus habiles à tirer, & dont le nombre est considérable, d'aller occuper les avenues & les défilés du Pays; mais on a aussi commencé à dresser une liste de tous les Sujets de cette Province capables de porter les armes, depuis 24. jusqu'à 50. ans; & l'on a la satisfaction d'apprendre que généralement tous les Habitans témoignent une grande ardeur pour bien défendre leur Pays contre toute attaque ennemie.

V. Le différend avec la Cour de Baviere, au lieu de diminuer, en vertu des négociations qui depuis si long tems sont sur le tapis, a reçu un accroissement, par ce que nous avons rapporté ci-dessus; & l'on est impatient de voir quelle issue prendra cette affaire. Le deuxième Corps de Troupes Russiennes qui paroissent donner de l'ombrage à la Baviere, est actuellement en marche de la Silesie vers Eger, pour joindre le premier, lequel étoit arrivé le 22. Juin à Strelitz en Silesie, où il fut reçu par le Général de Welzeck, & partagé en quatre pelotons de deux Régimens chacun. Le second Corps avec lequel étoit le Général Lasci Rusien arriva le 27. à Oppelen, d'où il a continué sa marche par Grotkau vers la Boheme.

VI. Le Comte de la Mark & le Marquis de Los Rios ont été nommés par l'Empereur Généraux d'Artillerie, le Margrave de Bade - Dourlach, Général Major, & le Comte Albert de Heister, Vice-Président du Conseil de guerre de l'Autriche Inférieure, a été fait Conseiller Intime d'Etat.

VII. Ce qu'on a mis en œuvre pour dissiper les Brigands dont il y avoit grand nombre dans quelques endroits de la Hongrie, a fait son effet, car on n'apprend plus qu'on y eut commis de nouveaux excès; on sçait néanmoins qu'il y a du trouble dans
les

les Comtés de Zipps, de Zaborh & de Semalin, mais dont on paroît ne pas appréhender les suites, Les Lettres qu'on reçoit du Levant, par la voye des Places frontieres de la Hongrie vers la Turquie, sont datées de la fin de Mai, & portent " que la paix „ entre les Turcs & les Persans est toujours fort „ éloignée : Que Thamas-Kouly-Kan a non seu- „ lement rejeté l'offre qu'on lui a faite de resti- „ tuer la plus grande partie des conquêtes sur la „ Perse, mais qu'il demande qu'on lui rembourse „ les frais de la guerre : Que la Porte Ottomane „ ne jugeant pas à propos d'accepter des conditions „ aussi dures & deshonorables, a résolu de faire „ les plus grands efforts pour continuer la guerre, „ & obliger le Général Perlian à moderer les pré- „ tentions, „

VIII. *Hannover.* Depuis l'arrivée du Roi d'Angleterre à Herrenhausen, Sa Maj. a fait une promotion d'Officiers Généraux, & travaille tous les matins avec ses Ministres aux affaires, qui ne sont autres que concernant cet Electorat : Elle ne paroît en public que vers le midi. Après le repas S. M. se retire jusqu'à six heures qu'elle prend le divertissement de la promenade, & assiste ensuite aux Assemblées où à la Comedie. Tous les Ministres étrangers qui ont dû la suivre sont arrivés à Hannover, & divers Princes & Seigneurs qui viennent faire la Cour au Roi, entre lesquels ont compte le Prince Guillaume de Hesse, le jeune Prince de Hesse son Fils, & le Comte de la Lippe-Schauembourg. Des Députés de diverses Cours d'Allemagne & du Nord sont aussi venus la complimenter sur son heureuse arrivée à Hannover. On ne parle plus du Camp qui a dû se former aux environs de cette Ville, il n'est question que des revuës des Troupes de l'Electorat auxquelles S. M. continuë de s'occuper. LX.

IX. *Prusse*. Pour remplacer les 40. Pontons que le Roi a cedés à l'Empereur , & qu'on a envoyés sur le Rhin , S. M. a ordonné d'en faire d'autres au nombre de 80. Ces nouveaux Pontons sont d'une invention particuliere , très - commodes , & avec lesquels , au moyen de quelques Vaisseaux plats que le Roi fait aussi construire , on pourra passer avec facilité des Rivieres rapides , comme l'Elbe & la Vistule. On travaille pareillement par ordre de S. M. à fondre quantité de pieces de canon de six à douze livres de bale , & à achever les fortifications de Wesel , de Magdebourg , & de Stettin. Toutes les Troupes du Roi sont d'ailleurs complètes & en bon état , & on compte qu'au moyen des deux augmentations faites à la Cavalerie & à son Infanterie dont nous avons fait mention dans nos deux derniers Journaux , que l'Armée de S. M. sera de 80, mille hommes effectifs , non compris les supernuméraires & les Bataillons destinés pour les Garnisons.

Le Prince Royal a obtenu du Roi la permission d'aller faire la Campagne sur le Rhin , mais le jour du départ de S. A. R. n'est pas encore fixé.

X. *Königsberg*. Sur l'avis que quelques Dérachemens de Troupes Moscovites faisoient mine d'entrer sur les Terres de S. M. Prussienne , sous prétexte de poursuivre les Polonois qui s'y sont réfugiés , le Général Katte Gouverneur de cette Ville , a fait declarer aux Officiers desdites Troupes , qu'il avoit ordre de traiter comme ennemis ceux qui feroient quelque violence sur le Territoire du Roi pour en enlever ces Polonois ; & depuis cette declaration le Général Katte est allé à Marienwerder pour observer les mouvemens des Russiens sur les Frontieres de Prusse , & donner en même - tems

les ordres nécessaires pour recueillir les Polonois réfugiés dans les Bois , & les faire conduire en Pologne. Ces soins de Mr. Katter lui ont entièrement attiré l'estime & la bienveillance du Roi Stanislas qui lui a fait présent de son portrait garni de diamans. La Cour de ce Prince est toujours très-nombreuse , & les Grands de Pologne qui contribuent à la rendre brillante , lui ont donné de nouvelles assurances de leur attachement inviolable & de leur zèle pour son service : Ils se sont tous rendus au Château le 6. Juillet pour sçavoir le contenu des dépêches d'un Lieurenant-Colonel nommé Mr. de Marville , qui arriva ce jour-là de Stockholm , envoyé au Roi Stanislas par le Comte de Castéja Ambassadeur de France auprès de S. M. Suedoise. Le contenu de ces dépêches, qui leur fut aussi-tôt communiqué , étoit les Articles d'un Traité d'Alliance, conclu, ou plutôt renouvelé entre la France & la Suede. Si ces Articles viennent à nous être remis, nous n'en frustrerons point nos Lecteurs. Quant à présent on dit cette Alliance seulement défensive.

La pièce attribuée au Roi Stanislas, & insérée dans notre dernier Journal page 56. en forme de Mandement de ce Prince , nous avoit été remise avec des assurances qui ne pouvoient que nous persuader de son authenticité. C'est cependant une production maligne , & faite à plaisir contre ce Prince , ainsi qu'on va le mieux remarquer par un Manifeste que nous tenons de bon endroit , & que voici.

Manifeste de M. le Comte de Zaluski, Evêque de
Dresdenskow & Secrétaire de la Couronne de
Pologne.

CEN'est pas d'aujourd'hui que les Ennemis de notre République nous prêtent des Ecrits odieux, pour débaucher ce grand nombre d'honnêtes-Gens que le seul amour de la justice a prévenus en notre faveur. Comme si ce ne leur étoit point assez de la Guerre ouverte qu'ils vous font pour nous subjuguier, ils veulent étendre plus loin leur domination, & par une autre guerre non moins injuste, mais plus cachée, ils ne prétendent rien moins que de corrompre les idées de la plus saine partie des Hommes, & d'étouffer en eux tous les genereux sentimens qui les intéressent à nos malheurs.

Cette façon d'agir est néanmoins si contraire à la bonne foi, qu'elle seule est capable de faire tomber les ouvrages qu'on nous attribue, de decréditer à jamais leurs Auteurs, & de confirmer de plus en plus tout ce qu'il y a d'honnêtes-Gens dans la tendre pitié qu'ils ont conçue pour notre Patrie; sur-tout dès qu'ils viendront à considérer que nous n'avons opposé jusqu'ici qu'un silence sage & modeste à ces indignes assauts, & que sûrs des secours de Dieu, le Protecteur éternel de l'innocence opprimée, nous nous sommes contentez d'attendre avec patience qu'il nous vengeât de nos Ennemis, ou plutôt qu'il changeât les sentimens de leur cœur sans tirer vengeance de leur malice.

Nous resterions encore dans cette même indolence, si nos Ennemis, qui continuent ces honteuses manières de nous outrager, ne nous faisoient appercevoir que notre inaction entretenoit leur mauvaise volonté, & que la répro duisant en quelque sorte, elle nous rend complices de l'injustice qu'ils exercent sur nous. Tout l'Univers est témoin que nous n'avons rien dit aux Lettres de soumission qu'on a attribuées au Primat

de notre Royaume, & où l'on avoit semé à dessein des expressions pleines de bassesse & de lâcheté, démenties depuis par la fermeté de ce digne Chef de notre République, & autant éloignées de son caractère, qu'elles étoient conformes au genie de ceux qui les lui supposoient. Nous avons aussi dédaigné de rejeter de dessus beaucoup d'autres Membres distingués de notre Etat les ouvrages répandus sous leur nom. Nous avons même puissè cette noble fierté qui sied si bien à l'innocence, jusqu'à laisser courir ces Ecrits pleins de malignité, qu'on avoit vêtus de l'Auguste nom de notre très-gracieux Maître le Serenissime Roi Stanislas. Persuadez que nous étions que la vérité ne tarderoit pas à se faire jour à travers les ombres, dont on s'efforçoit de la couvrir, nous n'avons même pas répondu à une infinité d'autres Ecrits pleins d'impostures & de calomnies, & à ces Placats séditieux dont toute la Pologne se trouve aujourd'hui comme inondée, & où une grande Puissance est traitée avec si peu de circonspection & de respect, & tout notre Royaume avec tant de mépris & de hauteur.

Mais il est tems de dévoiler les fourberies de nos Ennemis, & d'apprendre au Public exact & judicieux, lequel on veut rendre la dupe de ces lucrations hazardées, que celles qu'on nous a attribuées ne sont point à nous, & notamment celle qu'on a imprimée depuis peu dans le Supplément de la Gazette d'Amsterdam du 7. Juin dernier, sous le Titre d'un Manifeste que notre Roi auroit envoyé à l'Armée de la Couronne & à toutes les nouvelles Compagnies levées dans les Palatinats. C'est par ordre exprès de S. M. le Roi notre Maître, que je fais savoir aujourd'hui à toute la terre, que cette piece est fautive & supposée, & que l'idée même ne lui est jamais venue de donner un pareil ordre à ses Sujets. Mais que tout le monde reconnoisse aussi à cette occasion & en toutes celles

qui pourroient survenir dans la suite, quel est le caractère de nos ennemis, puis que dans le dessein de faire tort à Sa Majesté & à la République, ils ne craignent point de mettre au jour, comme ils font dans ce dernier Ecrit, l'affection & l'amour que tout le Royaume a témoigné au Roi immédiatement après que le Trône fut devenu vacant; l'union & la bonne harmonie qu'il a trouvé à son arrivée parmi tous les Etats du Royaume, & les promesses solemnelles qu'on lui a faites de lui rester fidelles & inviolablement attachez. Croiroit-on que ces paroles ont échappé à dessein de la plume des Ennemis de Sa Majesté; mais ils ont employé la vérité même à mettre en crédit leurs mensonges, & ils n'ont pas eu honte de faire des aveus qui leur sont désavantageux, pour donner cours à une fausseté dont ils esperent quelque avantage.

Celui qu'ils se promettent dans ce Manifeste, c'est d'engager tous nos Freres qui ont combattu jusqu'ici pour leur liberté, à la livrer aux mains de ceux qui veulent l'envahir, à trahir les interêts du Roi en croyant lui obeir, & ceux de la Patrie en s'imaginant contribuer à sa félicité. Un autre motif c'est de faire croire à tout l'Univers que nos Armées n'ont servi qu'à ruiner nos Terres au lieu de les défendre vigoureusement contre les attaques des Ennemis, & que le triste état où se trouve aujourd'hui la République vient, non point des Saxons & des Moscovites, qui depuis deux ans ne sont occupez qu'à la saccager & la perdre; mais de nous-mêmes, qui ne cherchons qu'à la garantir de ses malheurs.

il n'est pas étonnant que dans ce Manifeste contrefait, ils se donnent des airs de Legistateurs, mais comment de la façon dont ils pensent, ont-ils pû se résoudre à donner des Loix sous le nom de l'auguste Prince dont ils refusent de reconnoître l'Autorité?

Pour-

Pourroit-on croire, si on ne le voyoit, qu'au milieu de l'Europe, aujourd'hui si distinguée par la politesse de ses mœurs & de ses coutumes, il se trouve des hommes qui foulans aux piez les sentimens de bienveillance & de civilité les mieux établis, ayent osé imputer à un Monarque des Ouvrages qu'ils ont fait eux-mêmes, pour lui faire perdre la vénération & l'estime qu'il a acquis dans tout l'Univers?

Je laisse au jugement du Public à qui rien n'échappe, à penetrer tous les autres motifs qui ont donné naissance à ce prétendu Manifeste que je me contente de proscrire ici, comme faux & indigne de Sa Majesté le Roi notre Maître, & où il ne pourroit se reconnoître que par les sentimens de bonté qu'on lui attribue, mais qu'il sait placer plus à propos, & en des occasions & des tems plus convenables à sa gloire & à la félicité de ses Peuples. Fait à Königsberg ce 18. Juin. 1735. Par ordre de Sa Majesté, MARTIN ZALUSKI, Evêque de Dresdenskou, & Secrétaire de la Couronne.

Nous devons cette piece au public, comme un aveu pour rendre témoignage à la vérité.

X. On mande de *Dresde* que toutes les Troupes Saxonnes qui reviennent de Pologne, étoient arrivées dans la Basse Lusace, où elles s'arrêteront quelques jours, afin d'y attendre les recrues qu'on a levées dans l'Electorat pour les compléter; après quoi ces Troupes, se rendront, comme on l'assure, à Eger en Bohême, pour s'y joindre à celles de Russie.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE, & en MOSCOVIE, depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. Tout ce Royaume étant à présent soumis au Roi Auguste, à la réserve de trois ou quatre Palatinats, & quelques Districts, on en a fait sortir les Régimens Moscovites destinés depuis long-tems à prêter du secours à l'Empereur, & qui sont pour la plupart arrivés en Bohême; néanmoins ce qui reste de Troupes Russiennes en Pologne, fait encore le nombre de 20. Régimens & un Bataillon d'Infanterie, six Régimens & un Escadron de Dragons, & trois Régimens de Cuirassiers, distribués en différens quartiers, & sous les ordres de divers Généraux: Il y a outre cela des Hussars, Cosaques & Calmuques au nombre de 10433. hommes.

Il n'en faut pas tant pour faire soumettre le peu de Palatinats & de Districts qui sont les derniers à reconnoître la Souveraineté du Roi Auguste. On ne parle cependant pas encore d'en évacuer ce Royaume, quoiqu'on ne comptoit plus sur la fin de Juin qu'un petit corps de Troupes commandé par Mr. Epitiaz qui se retiroit vers la Rivière de Dnyester, poursuivi par le Général Heyn qui avoit 2000. hommes sous les ordres. Ainsi, à moins d'un changement surprenant, il n'y a plus lieu à aucune espérance pour la réussite des affaires du Roi Stanislas. Mais abandonnant là-dessus toute considération, j'entreprends d'exposer en raccourci

ce

ce que nous fournit le *Senatus - Concilium*, ou grand Conseil des Etats Confederez en faveur du Roi Auguste, dont nous annonçames l'ouverture le mois passé, arrivée le 6. Juin à Varsovie.

Le Roi y assista, & le Marechal de la Confédération générale fit à Sa Majesté un fort beau discours pour la remercier de son attention pour le bien de la Republique, & des soins infatigables qu'elle se donne pour procurer au Royaume le repos & la tranquillité tant desirés. On lut ensuite les points sur lesquels on devoit délibérer dans ce Conseil, & le même jour les Evêques, les Palatins & les Castelans declarerent leurs sentimens là-dessus; les Ministres d'Etat & Officiers de la Couronne en firent autant le lendemain, & le jour suivant le Marechal de la Confédération, les Marechaux & les Députés de la Noblesse. Ils convinrent unanimement de la tenuë d'une Diette de Pacification, qu'elle seroit convoquée vers la fin du mois de Septembre prochain, qu'on n'y mettoit sur le tapis aucunes autres matieres que celles qui regardent la Pacification générale, & qu'on prendroit les mesures convenables pour engager les Troupes étrangères à sortir du Royaume immédiatement après la tenuë de cette Diette. Il y fut aussi résolu que le terme accordé aux adhérens du parti contraire seroit prolongé jusqu'au tems de l'Assemblée de la Diette de Pacification, en declarant, que si après ce tems-là ils persistent dans leur refus, on procédera contre eux dans toute la rigueur des loix.

Sur les instances faites dans la séance du 8. par quelques membres du Conseil pour effectuer incessamment la liberté du Primat, le Prince Wilnowieski, Castelan de Cracovie, declara qu'on étoit enfin assuré non-seulement de la soumission de ce
Prélat

Prélat au Roi , mais qu'il contribueroit aussi de tout son pouvoir au rétablissement de la tranquillité de la République , conformément aux Lettres qu'il a écrites à l'Evêque de Cracovie. Ce Prince proposa ensuite d'envoyer un Ministre au Kam des Tartares pour le prier de ne point accorder d'azile aux Polonois , & en particulier à Mr. Epiriacz , qui par leurs courses continuent de troubler le repos du Royaume : Il fut appuyé par le Palatin de Kiovie , qui ajouta , qu'il seroit à propos qu'on écrivît pour le même sujet au Bacha de Choczim. Ce Palatin , Frere du Primat , remercia ensuite le Roi de la Charge de Régimentaire de la Couronne que S. M. lui a accordée , & l'assura de sa fidélité inviolable , & de son attachement pour son service & celui de la République. L'Evêque de Plorzko & Mr. Poniatowski , Palatin de Mazovie , parletent en faveur de la Ville de Dantzich , pour tâcher d'obtenir , par l'interposition du Roi , une diminution de la somme qu'elle doit payer à la Cour de Russie.

Avant que de finir cette troisième séance l'Evêque de Cracovie s'adressant au Roi fit un fort beau discours , pour prier S. M. d'employer ses bons offices , afin qu'on modere la quantité de vivres & provisions demandés aux Palatinats & Districts pour l'entretien des Troupes auxiliaires , d'employer pareillement ses bons offices pour effectuer la sortie immédiate desdites Troupes , aussi-tôt que la tranquillité sera rétablie dans le Royaume ; d'avoir égard dans la distribution des Charges au merite des personnes plutôt qu'au lustre de leurs familles , & d'accorder à l'Armée de Lithuanie les mêmes graces qu'elle a bien voulu accorder à celle de la Couronne. Le Marechal de la Confederation , après avoir remercié le Roi de ce qu'il lui a plu d'ordonner à quelques

ques Regimens Saxons de sortir du Royaume . & après avoir prié très-instanment S. M. de faire continuer les conférences avec les Ministres de Russie , concernant une modération des vivres & fourrages , il limita la session jusqu'au 11. , que le Conseil s'étant rassemblé , les séances en finirent par cette quatrième , dont le résultat fut , que la prochaine Diète générale de Pacification durera six semaines , & qu'elle se tiendra à Varsovie .

Comme il y a apparence que cette Diète aura bon succès , on se flatte à Varsovie que la plupart des Grands & Gentilshommes qui ne se sont pas encore soumis au Roi Auguste , viendront le faire avant qu'elle n'eut lieu , afin de prévenir la confiscation de leurs Biens & Dignités , qui est résolue , conformément à ce qui a été réglé dans le *Senatus - Concilium* .

II. Nous avons circonstancié le mois passé , page 61. la soumission du Primat , & nous avons dit que ce Prélat avoit écrit à ce sujet une Lettre au Roi Auguste , mais c'est à l'Evêque de Cracovie que cette Lettre fut adressée : Il en avoit chargé Mr. Wysocki , Président du Tribunal de Lublin , & le Pere Lindemeyer , qui avoient été envoyés à Thorn pour tâcher de l'engager à se soumettre ; en voici la traduction .

„ N'ayant point encore reçu cet Ordinaire
„ les réponses que j'attendois de votre Gran-
„ deur & du Velt-Marechal Comte de Munich ,
„ avec de plus amples explications concernant ma
„ liberté , je vous envoie aujourd'hui M. Wyso-
„ cki , Président du Tribunal de Lublin , chargé
„ de la présente Expedition , dans laquelle V. G.
„ verra que je me conforme à toutes les Propositions
„ qu'elle m'a fait faire de bouche ; & je crois
„ qu'il

23 qu'il ne manque plus rien à ma soumission. J'en
 23 voye aussi M. le Staroste Niezawski, qui doit ren-
 23 dre compte de mes bonnes intentions pour le service
 23 du Serenissime Roi Auguste III., puisque Dieu
 23 le veut ainsi, & que c'est le moyen de rendre
 23 la Paix à la Republique: Aussi-tôt que je fe-
 23 rai arrivé à Lowicz en pleine liberté, je me
 23 conformerai avec plaisir à tout ce que V. G. ju-
 23 gera à propos: En attendant, je la prie de croire
 23 que je n'ai absolument rien de caché dans
 23 le fonds de mon cœur, & que je ne mets aucune
 23 restriction à ma soumission; mon unique dessein
 23 étant de rétablir, par la demarche que je fais,
 23 l'Union & la Concorde dans la Republique, &
 23 de concilier tous les cœurs de mes Compatriotes
 23 à un Prince dont le Pere, notre feu Roi, s'est
 23 acquis une gloire immortelle, en travaillant pour
 23 le bien public de notre Patrie, & m'a comblé en
 23 particulier de tant de bienfaits que je dois en
 23 conserver une reconnoissance perpetuelle.

23 J'ai donc lieu d'espérer qu'on me rendra inces-
 23 samment une entiere liberté: Aussi-tôt que je
 23 l'aurai obtenue, & afin de ne pas perdre le tems
 23 necessaire aux Négociations publiques, Mr. le
 23 Staroste Niezawski conferera d'abord avec V.
 23 Gr. touchant ce qui conviendra pour mon Voyage
 23 & pour mon Escorte: Il vous priera en même-
 23 tems de faire en sorte que mes Biens confisquez
 23 me soient remis en entier, d'autant plus que
 23 mes Sujets me representent, la larme aux yeux,
 23 qu'encore aujourd'hui on les pille & les desole.
 23 J'attens donc de V. Gr. une sincere & finale
 23 Reponse à celle-ci, & suis avec un attachement
 23 & une reconnoissance infinie, de V. Gr., &c.

23 A THORN le 19. Mai 1735. Signé THEO-
 23 DORE POTOCKI, Archevêque & Primat.

Ce Prélat arrivé de Thorn à Lowics, la rés-

ence ordinaire, devoit immédiatement après se rendre à Varsovie, pour-y faire en personne la soumission au Roi Auguste. Mais au commencement de Juillet il étoit encore à Lowics, où plusieurs Grands, sont venus le trouver. Il y a une Garde pour lui faire honneur, ou pour autre sujet; quoi qu'il en soit, on veut inferer de là que la soumission n'est pas revêtuë de toutes les conditions qui la rendroient parfaite; soumission néanmoins, qui seroit d'autant plus importante dans la conjoncture présente qu'on est à la veille de tenir la Diète générale de Pacification, que de là dépend en quelque manière l'heureux succès de cette Diète, & par conséquent le rétablissement de la tranquillité du Royaume.

III. Le Marquis de Monti, ci devant Ambassadeur de France en Pologne, qui, comme le Primat, a été dérenu à Thorn, l'est encore actuellement. Mais on fait circuler un bruit, qu'on dit bien fondé, que ce Seigneur sera dans peu remis en liberté, à la réquisition d'une certaine Puissance.

IV. Les autres Cours du Nord ne présentent rien de remarquable, à l'exception du Traité d'Alliance avec la France qui s'est renouvelé, comme nous l'avons dit plus haut, à celle de *Suede*: D'un autre Traité conclu entre la *Russie* & le Général des Persans *Thamas-Kouly kam*, en vertu duquel la *Czarine* cede à ce Général, sous des conditions assez avantageuses à la *Moscovie*, toutes les conquêtes faites en *Perse*, à la réserve de la Forteresse d'*Ierski*, dont on augmente les fortifications afin de la rendre imprenable: Que les Députés de la Ville de *Dantzich* sont partis le 3. Juin de *Petersbourg* pour retourner chez eux, la Cour de *Petersbourg* leur ayant promis d'employer ses bons offices auprès du Roi Auguste par rapport à la restitution

tion du Fort de Wechsefmunde : Et que la Czarine a fait une reforme dans les Domestiques de la Cour & les Pensionnaires inutiles qu'elle entretenoit ; que tout ce qui n'étoit que pour le faste qui regne plus à la Cour de Petersbourg que dans aucune autre de l'Europe , a été congédié ; qu'on attribue cette reforme aux representations du Comte Jagouzinski ; que les efforts de ce Seigneur pour porter S. M. Cz. à retrancher ces dépenses, sont employés depuis bien du tems , & qu'il est enfin venu à en voir l'effet. Il est vrai qu'il y avoit du superflu dans bien des choses à la Cour de cette Princesse , même du ridicule.

On n'apprend pas de *Copenhague* les négociations avec les Députés de la Ville de *Hambourg* , plus avancées que le mois passé.

La Cour de Londres , depuis que le Roi est parti pour *Hannover* ne nous montre rien d'intéressant , puisqu'on n'y décide toujours rien à l'égard des affaires générales. Mais la *Hollande* nous offre sur ces affaires les particularités suivantes.

Hollande. Quoique la plupart des Membres des Seigneurs Etats Généraux soient fort disposés à faire observer la Neutralité qui est le parti que cette République a choisi , pendant la presente guerre, plusieurs Députés n'ont point hésité de s'expliquer sur la fin de Juin , contre la France, dans l'Assemblée de L. H. P. Ils se sont extrêmement recriés sur la maniere avec laquelle le Roi de France & ses Alliés ont refusé d'accepter le dernier Plan de Paëfication : Ce sont les Députés de la Province de *Gueldres* qui ont fait des representations sur ce sujet : Ils ont été secondés par ceux de *Frise* & de *Groningue* : Ils ont proposé de faire sur ce sujet des representations sérieuses aux Cours de France , d'Espagne & de *Sardaigne* : Ils en ont pris occasion de faire

connoître que l'Empereur est mieux disposé pour la paix que ne sont les Puissances Alliées, puisque S. M. Imp. a accepté le Plan tel qu'il a été dressé par les Puissances Maritimes. Mais les Députés des quatre autres Provinces, particulièrement ceux de la Hollande, n'ont pas été du même avis. Ils ont représenté plus fortement que jamais, que dans les circonstances présentes, la République ne devoit nullement s'écarter de la Neutralité; Mais qu'on pourroit faire de nouvelles tentatives pour disposer les choses à quelque accommodement.

De long-tems on n'étoit entré si avant dans la discussion des affaires générales. L'Assemblée finie, on envoya de nouvelles instructions à Mr. van Hoey, Ambassadeur de la République en France; conformément aux représentations des Députés de la Province de Hollande, qui furent les plus goûtées : Ce Ministre y a déjà répondu, & sa réponse porte ; ,
» Qu'il n'a point lieu de douter des bonnes in-
» clinations du Cardinal de Fleury pour la paix :
» Que son Eminence entretient le Roi dans des
» dispositions pacifiques : Et qu'elle l'a assuré de
» faire connoître dans le cours des Négociations
» pour une Paix ; combien elle s'emploieroit avec
» ardeur pour lever les obstacles qui pourroient
» se rencontrer à la conclusion d'un ouvrage si
» salutaire : Qu'elle prioit Mr. van Hoey d'in-
» former ses Maîtres qu'ils auroient lieu de se louer
» de plus en plus de la France, qui leur témoi-
» gnera en toute occasion sa reconnoissance de la
» conduite impartiale & modérée que la Hollande
» a observée depuis les troubles présents.

Mr. Van Hoey ajoute que le Cardinal aussi-
bien que Mr. de Chauvelin lui ont déclaré, que

L'intention de la France n'étoit point de causer aucun trouble dans l'Empire, & qu'on devoit assez concevoir les raisons qui obligent le Roi Très-Chrétien à y avoir une Armée considérable.

Tout a depuis concouru à montrer une face assez favorable à des négociations, un Exprès de Versailles ayant apporté le 19. Juillet à Mr. de Fenelon, Ambassadeur de France, une reponse des Puissances Alliées aux dernières propositions faites pour un Armistice. Mr. de Fenelon la communiqua aussi-tôt au Marquis de Sr. Giles & au Comte de Canale, Ministres d'Espagne, & convint avec eux d'envoyer un Messager aux Seigneurs Etats Généraux pour demander une conférence avec leurs Deputés dans son Hôtel. Cette conférence s'y tint le 20. au matin. Les Deputés qui y assisterent étoient au nombre de huit. La reponse des Alliés les surprit agréablement, puisqu'elle repondoit assez à leur intention, & que la France y declare, qu'elle est prête à donner les mains à un

„ Armistice, pourvû que le point qui a occa-

„ sionné la guerre, & qui est si conforme à son

„ honneur, n'en reçoive aucun préjudice, & que

„ cet Armistice soit également observé dans le

„ Nord & dans le Sud. „ C'étoit pour rendre cette declaration plus autentique que Mr. de Fenelon, qui representa en même tems les deux autres Ministres, a demandé la conférence chez lui. Ces sortes d'Assemblées n'ont lieu pour l'ordinaire que lorsqu'on a des nouvelles agréables à communiquer à l'Etat. De celle-ci on conclut pour une prochaine suspension d'Armes, d'aurant plus qu'une Reponse de l'Empereur que le Comte d'Uhlefeld, Ambassadeur de ce Monarque, avoit reçû le 15.

du

du même mois par un Expiés, tend aussi sérieusement à une cessation d'hostilités, afin de parvenir à un accommodement.

Voilà ce que nous présente de plus curieux & de plus intéressant une République dont les résolutions donnent le mouvement, pour ainsi parler, à celles de toutes les Cours de l'Europe. On ne voit au surplus à la Haye qu'une continuation de conférences entre les Ministres étrangers & les Seigneurs de la Régence, qui se passent, comme de coutume, sans qu'il en parvienne rien au public.

Il n'est plus question du départ du Prince d'Orange pour l'Armée du Rhin, ce qui fait croire que S. A. S. n'ira point cette année: Elle se dispoisoit au commencement de Juillet, à aller faire un tour de Leuwarde sa résidence, à Groningue,

A R T I C L E VII.

Qui contient les Naissances, Mariages, & Morts des Princes, & autres Personnes Illustres, depuis le mois de Mai dernier.

I. **N**aissance. La Princesse Corsini accoucha le 11. Juin d'un Prince à Rome.

II. *Mariages.* La nuit du 14. au 15. le Comte de Vertus épousa à Paris Mademoiselle d'Aligre.

Au commencement du mois de Juillet le Comte Michel Porfiski, Hongrois, & Cadet de cette Illustre Maison, épousa à Luneville Mademoiselle de Germain, fille puinée de Mr. de Germain, Surintendant de la Garderobe de S. A. R. de Lorraine. La benediction de ce Mariage a été suivie d'un repas somptueux auquel avoit été invitée toute

jeune Noblesse de cette Ville , & d'un Bal qui durera toute la nuit.

III. *Morts.* Mr. Hubert-François d'Aubuffon , Comte de la Feuillade , Mestre de Camp du Régiment Royal de Piémont , mourut la nuit du 9. au 10. du même mois de Juin à Cavallara , près de Guastalla , dans la vingt-huitième année de son âge. Le Roi Très-Chrétien a disposé de ce Régiment en faveur du Marquis de Coisé , & S. M. a donné le Régiment de Cavalerie qu'avoit ce dernier , au Marquis de Fiennes.

La mort a enlevé à Paris Messire René-Aubert de Vertot , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres , connu par plusieurs ouvrages qu'il a donnés au public.

Madame Wielopolska , veuve du Grand Chancelier de ce nom , est morte à Varsovie sur la fin de Juin , âgée de 98. ans. Elle étoit sœur de la feu Reine de Pologne Sobieski , & possédoit une Starostie en commande de 20. mille écus de rente. Le Roi Auguste en a disposé en faveur du Prince Wisnowieski , Castellande Crayovie.